

RAPPORT ANNUEL 2020

BH LEASING



TABLE DES MATIERES

ORDRE DU JOUR	4
PRESENTATION DE LA SOCIETE	5
LES FAITS MARQUANTS	10
APERCU SUR LA PRODUCTION DU SECTEUR DE LEASING	12
PRODUCTION & RENDEMENT	15
RECOUVREMENT, QUALITE DU PORTEFEUILLE ET CONTENTIEUX	21
PRINCIPAUX INDICATEURS &RATIOS	26
RAPPORT GENERAL ET SPECIAL DES CAC	27
PROJET DE RESOLUTIONS	81

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'activité de l'exercice 2020
- 2. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2020 et approbation des conventions mentionnées dans le rapport spécial
- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31
 Décembre 2020
- 4. Affectation des Résultats 2020
- 5. Quitus aux Administrateurs
- 6. Nomination d'un nouvel administrateur indépendant
- 7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes
- 8. Nomination d'un Co-commissaire aux comptes
- Fixation du montant des Jetons de présence et rémunération des comités pour l'exercice
 2020
- 10. Emission d'emprunts obligataires et/ou subordonnés
- 11. Pouvoirs

PRESENTATION DE LA SOCIETE

1. PRESENTATION JURIDIQUE

Dénomination Sociale	BH LEASING	
Forme Juridique	Société Anonyme	
Objet	Leasing mobilier et immobilier	
Date de création	28 /03/1997	
Capital Social	35 000 000 Dinars	

2. CONSEIL D'ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTROLE

Conseil d'Administration			
Membres	Qualité	Représenté par	Mandat
Mr.Haykel KHADHRAOUI	Président	Lui-même	2020-2022
BH BANK	Membre	Mme. Wafa CHAKROUN	2020-2022
BH ASSURANCE	Membre	Mme.Dalila BADER	
BH EQUITY	Membre	Mr.Elyes ZENAIDI	
EL BOUNIANE	Membre	Mr.Sami BEN MABROUK	
Mr.Ahmed TRABELSI	Membre	Lui-même	
Mr.Jabeur CHEBBI (1)	Membre	Lui-même	
Mr.Kais LAARIBI (2)	Membre	Lui-même	
Mr.Faouzi JILANI(3)	Membre	Lui-même	
Direction			
Mme. Najet CHACHOUB	Directrice G	énérale	
Commissaires aux comptes			
Société	Tél/Fax	Adresse	Mandat
CONSULTING EXPERTISE ET CONSEIL	71 907 910 71 904 640	Complexe Kheireddine Pacha Montplaisir, Tunis	

TITI Administrateur independant et President du Comite d'aud	sident du comité d'audi	t Président (Administrateur indépendant	(1)
--	-------------------------	---------------	----------------------------	-----

(1) Administrateur indépendant et Président du comité d'audit(2) Administrateur indépendant et Président du comité des risques

71 905 090

71 904 519

(3) Administrateur représentant les petits porteurs et membre du comité supérieur de financement

Tunis

Immeuble les Chalets Montplaisir,

3. LES COMITES RATTACHES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le comité Permanent d'Audit Interne :

Il procède à l'examen des insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne relevées par les organes chargés de missions de contrôle pour l'adoption des mesures correctrices, en particulier :

- Examen des rapports des missions d'audit interne ainsi que le suivi des recommandations des dites missions,
- Examen et approbation des états financiers intermédiaires et annuels la société, avant leur remise au conseil d'administration,
- Examen des rapports de contrôle effectués par les autorités publiques compétentes, les commissaires aux comptes et les auditeurs externes,
- Examen des rapports des agences de notation,
- Examen des notes sur la stratégie de développement de la société et les projections financières.
- Examen de tout placement ou opération susceptible d'affecter la situation financière de la société,

Le Comité des Risques :

Il a pour mission principale d'assister le conseil d'administration dans l'exécution de ses missions dans la préparation des décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance, en particulier:

- La conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et les plafonds opérationnels;
- L'approbation des systèmes de mesure de surveillance des risques;
- Le contrôle du respect par l'organe de direction de la stratégie de gestion des risques arrêtée;
- L'analyse de l'exposition de l'établissement à tous les risques y compris les risques de crédit, de marché, de liquidité, et le risque opérationnel et la conformité de l'exposition à la stratégie arrêté en la matière;

- L'étude des risques découlant des décisions stratégiques du Conseil;
- L'approbation des plans de continuité d'activité;
- La désignation du Responsable de la structure chargée de la surveillance et le suivi des risques ainsi que de sa rémunération;
- Le suivi des crédits accordés aux clients dont les engagements auprès des établissements de crédits dépassant les montants prévus à l'article 7 de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 Décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements;
- Evaluation au moins une fois par an de l'efficacité de la Gestion des risques;
- Garantir la pérennité de la Société en mettant en œuvre un dispositif performant d'analyse, de mesure et de contrôle des risques.

Le Comité Supérieur des Financements :

Le Comité supérieur statue sur les financements suivants :

- Les crédits accordés d'un montant supérieur ou égal à 500mD,
- Les crédits accordés aux relations dont le risque dépasse 10% des Fonds Propres de la société,
- Les crédits de consolidation d'un montant supérieur ou égal à 500mD,
- Les crédits accordés aux personnes liées à la société au sens de l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements du crédit et de l'article 200 du code des sociétés commerciales.
- Les crédits accordés aux personnes dont les engagements avec le système bancaire dépassent 10% des Fonds propres de la société tel que fixé par l'article 7 de la circulaire de la BCT n°24 du 17/12/1991 relative à la répartition du risque.
- Les crédits aux relations classées auprès du secteur financier au sens de la circulaire citée ci-dessus.

4. STRUCTURE DU CAPITAL ET DROITS DE VOTE AU 31-12-2020

La répartition du capital de BH Leasing au 31-12-2020 se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital
A) ACTIONNAIRES TUNISIENS :	6 999 838	100,00%
ENTREPRISES PUBLIQUES OU PARA-PUBLIQUES	3 177 514	45,39%
BH BANK	2 915 014	41,64%
EL BOUNIANE	262 500	3,75%
PERSONNES PHYSIQUES	1 145 419	16,36%
PERSONNES MORALES	2 676 905	38,24%
BH SICAF	684 122	9,77%
BH ASSURANCE	699 999	10,00%
BH EQUITY	539 098	7,70%
EL BARAKA BANK	137 227	1,96%
IMMOBILIERE SLIM	60 420	0,86%
SOCIETE MONIA	58 010	0,83%
FCP OPTIMA	87 500	1,25%
BH INVEST	182 190	2,60%
BH IMMO	130 000	1,86%
FCP BH CEA	75 433	1,08%
Autres	22 906	0,33%
B) ACTIONNAIRES ETRANGERS :	162	0,00%
Total Général	7 000 000	100,00%

Groupe BH

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital
BH BANK	2 915 014	41,64%
BH SICAF	684 122	9,77%
BH ASSURANCE	699 999	10,00%
BH EQUITY	539 098	7,70%
BH INVEST	182 190	2,60%
BH IMMO	130 000	1,86%
FCP BH CEA	75 433	1,08%
Total Général	5 225 856	74,66%

5. CONDITIONS D'ACCES AUX ASSEMBLEES GENERALES

Les conditions d'accès aux assemblées générales sont définies par l'article 31 des statuts de BH LEASING

Article 31: Admission aux Assemblées Générales

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un mandataire .Ce mandataire devra être muni d'un pouvoir à cet effet.

La forme des pouvoirs sera déterminée par le Conseil d'Administration .Toutefois, les personnes morales actionnaires sont valablement représentées à toute assemblée générale par un de leurs membres ou par des mandataires munis d'un pouvoir à cet effet sans que ces mandataires soient eux-mêmes actionnaires de la société.

6. TRANSACTIONS ET EVOLUTION DU COURS BOURSIER

Les transactions sur la valeur au cours de l'année 2020 ont concerné 255 578 titres et les capitaux échangés se sont élevés à 341 460DT.

Le cours de l'action a fluctué entre 1,000DT et 1,750DT, le cours moyen pour ces transactions a été 1,340 DT.

Ci-après le graphique qui représente l'évolution du cours de l'action BH LEASING durant l'année 2020.



7. RESEAU COMMERCIAL



Agence Centrale Tunis

Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène

Téléphone: 71 189 700

Fax: 71 949 335

E-mail: commercial@bhleasing.com.tn

Agence Sousse

Immeuble HADRUMET-2ème étage Bureau

n° B 2.4

Place FARHAT HACHED-BAB BHAR -Sousse

4000

Téléphone: 73 215 222

Fax: 73 270 222

E-mail: agence.sousse@bhleasing.com.tn

Agence SFAX

Immeuble EL MORJENE-2ème étage N°A2-4 Avenue de l'Environnement-Route de Gabes

KM1- Sfax 3000

Téléphone: 74 452 840

Fax: 74 452 980

E-mail: agence.sfax@bhleasing.com.tn

Agence BEJA

Immeuble Vaga -2ème Etage

Avenue Habib Bourguiba-9000 Béja

Téléphone: 78 450 440

Fax: 78 450 430

E-mail: agence.béja@bhleasing.com.tn

Bureau de représentation NABEUL

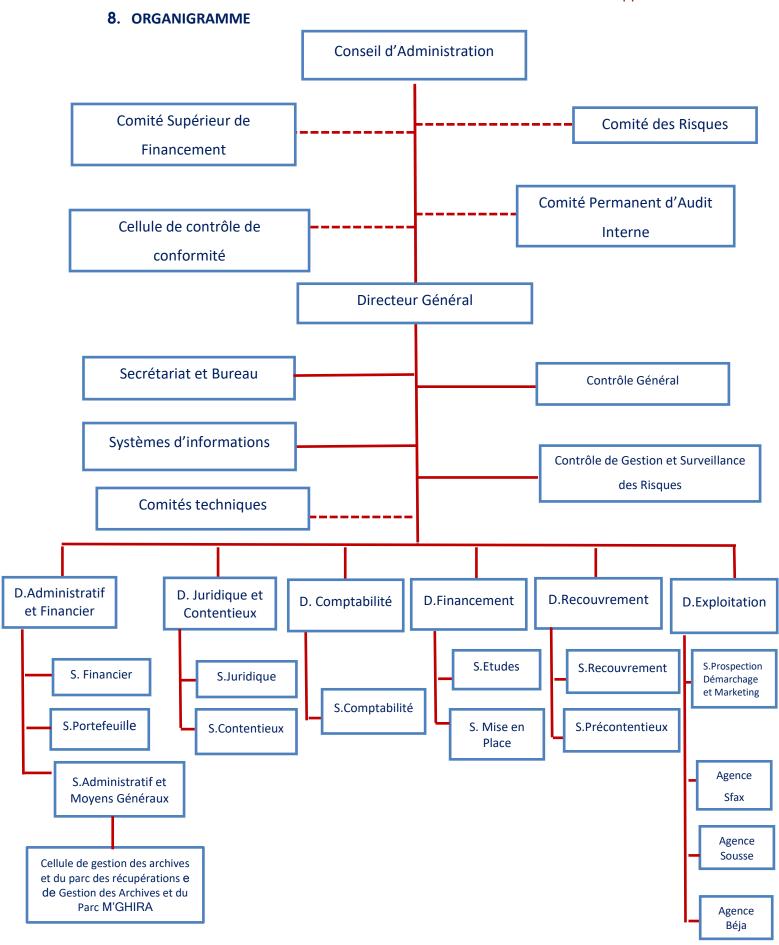
Agence BH Bank

30 Avenue Habib Bourguiba - Nabeul

Téléphone: 31 581 348

Fax: 70 201 129

E-mail: ibrahim.ayari@bhleasing.com.tn



LES FAITS MARQUANTS

Les principaux faits ayant marqué l'année 2020 se résument ainsi :

- Changement de dénomination de MODERN LEASING à BH LEASING : dans le cadre de rebranding de la banque mère et du développement de la synergie avec le groupe, la société à harmoniser sa dénomination pour refléter cette appartenance.
- Un confinement général décrété pas l'Etat Tunisien du 20/03/2020 au 04/04/2020.
- Changement de la méthode de calcul des provisions collectives
- Les mesures de report des échéances des crédits aux entreprises et aux professionnels suite aux répercussions de la pandémie de la COVID-19 : 1487 affaires ont été rééchelonnées COVID-19 totalisant un montant d'encours financiers de 84,34MD.
- Ouverture d'un bureau de représentation de BH LEASING à Nabeul
- Une augmentation des mises en force : En effet le volume des MEF a augmenté de 2,8% pour atteindre un total de 85,9MD contre 83,6MD en 2019.
- Une régression des engagements clients : En effet, le volume total des engagements a diminué de 3,3% pour atteindre un total de 325,1MD contre 336,1MD en 2019.
- Une diminution du taux de recouvrement global des impayés : En effet, le taux de recouvrement global des impayés de l'année 2020 a été de 63,1% contre 67,1% à fin 2019, soit une diminution de 4,0 points de pourcentage.
- Cette baisse du montant de recouvrement en 2020 est causée par l'arrêt des actions de recouvrement durant la période de confinement général.
- Une diminution des engagements en attente de jugement en 2020 de 54,5% par rapport à 2019 et ceci suite l'arrêt de l'activité judiciaire causé par la pandémie du COVID-19, les vacances judiciaires d'été, suivies par la grève des juges pour une durée plus que de 2 mois à la fin de l'année.
- Une régression des créances classées : En effet, le volume total des créances classées a diminué de 3,8% pour atteindre un total de 50,4MD contre 52,4MD en 2019.
- Une augmentation des provisions et agios : En effet, le volume total des provisions et agios s'est accru de 4,7% pour atteindre un total de 35,8MD contre 34,2MD en 2019.

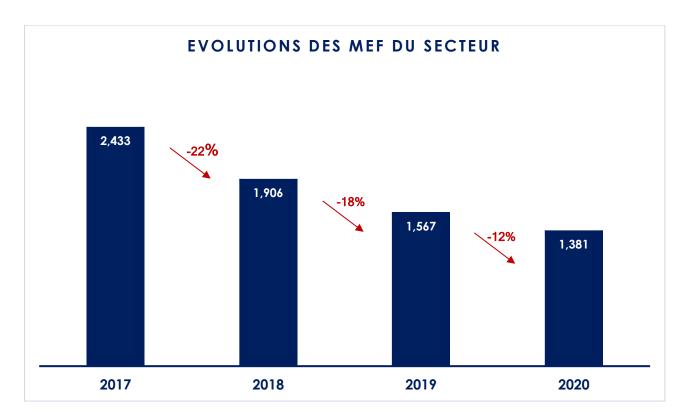
- Une diminution des charges financières : Le montant total des charges financières a diminué de 14,7% pour atteindre un total de 25,2MD contre 29,6MD en 2019.
- Une augmentation de PNL: Le produit net de leasing a augmenté de 25,4% pour atteindre un total de 8,4MD contre 6,7MD en 2019.
- Une régression des ressources et emprunts : Le montant de l'encours des ressources financières a diminué de 8,1% pour atteindre un total de 249,8MD contre 271,9MD en 2019.
- Une diminution des charges d'exploitation : Le montant total des charges d'exploitation a baissé de 39,6% pour atteindre un total de 9,0MD contre 14,9MD en 2019.
- Une perte au niveau de résultat net : l'exercice 2020 a été clôturé avec une perte de -0,5MD contre -8,4MD en 2019, soit une diminution de la perte de 93,9%.

APERÇU SUR LA PRODUCTION DU SECTEUR DE LEASING

Après une année difficile en 2019, les sociétés de leasing ont dû composer avec un environnement hostile caractérisé par un investissement en berne, un assèchement de la liquidité et un affaissement des marges. La production a été réprimée et la rentabilité des établissements de leasing a été sensiblement dégradée.

Avec l'apparition de la crise sanitaire du COVID-19, le secteur assombrit d'autant plus ses perspectives ; des perspectives déjà fragilisées par un environnement opérationnel difficile durant les trois dernières années. Le gel de l'activité économique et le report des échéances qui s'en ont suivi ont mis à rude épreuve les équilibres financiers et la rentabilité des établissements de leasing en 2020.

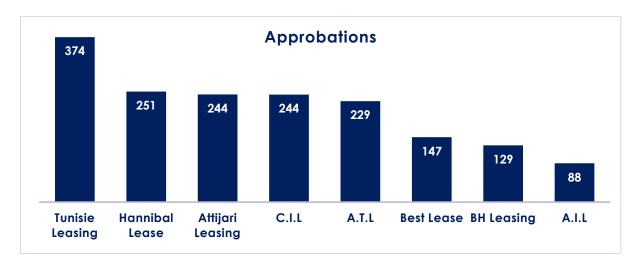
A fin 2020, les mises en force du secteur ont enregistré une baisse de 12% par rapport à 2019 :



Part de marché des sociétés de leasing au 31/12/2020

1- Approbations

Pour BH Leasing, 2020 a été l'année durant laquelle elle s'est positionnée en tant que septième opérateur du Leasing National au niveau des approbations (graphiques ciaprès) :

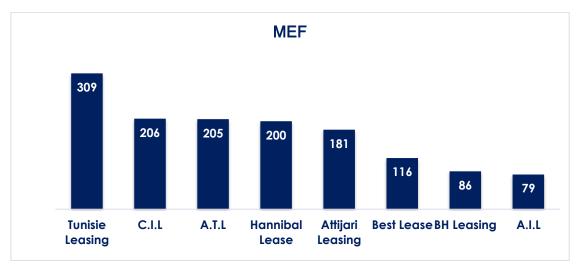


La part du marché de BH Leasing a augmenté de 2,4% passant de 5,1% en 2019 à 7,6% en 2020, ainsi s'en positionne sur le marché à la 7ème place. Il est à signaler que les approbations du secteur ont régressé de 11,3%.

En terme du montant, BH Leasing a enregistré l'augmentation la plus importante, soit 31,0%, alors que les principales régressions du secteur reviennent à A.I.L <25,5%>, Attijari Leasing < 18,3%> et C.I.L <17,2%>.

2- Mises en Forces

Avec 6,2% de parts de marché, BH Leasing occupe la septième place au niveau du secteur en termes de mises en forces.



La part du marché de BH Leasing a augmenté de 0,9% passant de 5,3% en 2019 à 6,2% en 2020, ainsi s'en positionne sur le marché à la 7ème place. Il est à signaler que la production du secteur a régressé de 11,9%.

En terme du montant, BH Leasing a enregistré une augmentation de 2,8%, alors que les principales régressions du secteur reviennent à C.I.L <22,0%>, A.I.L < 17,0%> et Tunisie Leasing <14,4%>.

3- Encours financiers

Avec 8,0% de parts de marché, BH Leasing occupe la septième place au niveau du secteur en termes des encours financiers.

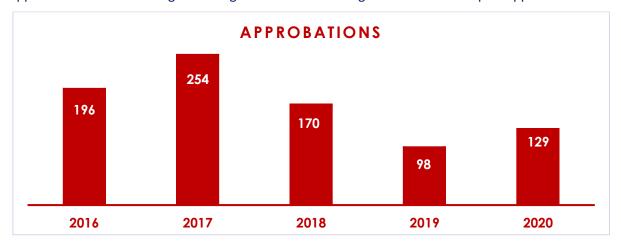


PRODUCTION & RENDEMENT

1. Évolutions des approbations et des Mises en Force

a. Approbations

L'année 2020 a été clôturée par un total de 128.80MD d'approbations contre 98.35MD en 2019. Les approbations de BH Leasing ont enregistré en 2020 une augmentation de 31% par rapport à 2019.



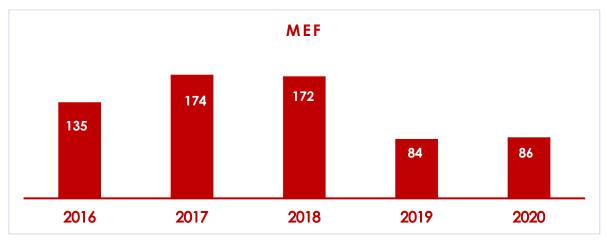
b. Mise en Force

Les Mises en forces (Production) ont atteint 85.97 millions de dinars à fin 2020 contre 83.60 millions de dinars en 2019, soit une augmentation de 2,8%.

Il est à signaler que l'objectif pour de 2020 est 123 millions de dinars, soit un taux de réalisation de 70%. L'écart entre les objectifs et les réalisations est due essentiellement à :

La pandémie du COVID-19- qui a entravé l'activité commerciale durant le 2éme trimestre de 2020, La surcharge de travail causée par la mise en place des opérations des rééchelonnements suite la promulgation de la circulaire N°06-2020 de la BCT.





c. Rééchelonnement COVID-19

A fin 2020, 1487 affaires ont été rééchelonnées COVID-19 totalisant un montant d'encours financiers de 84,34 millions de dinars. La situation de ces affaires au 31-12-2020 se présente comme suit :

Encours financiers: 78,49MD
 Impayés: 4,26MD
 Engagements: 82,75MD

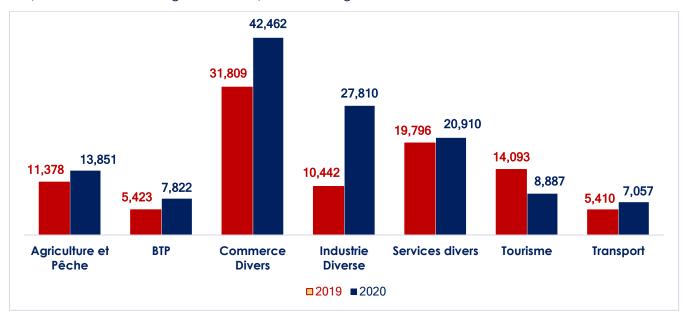
2. Répartition sectorielle des approbations et des Mises en Force

Aussi bien pour les approbations que pour les mises en forces, les secteurs porteurs de l'activité pour BH Leasing demeurent les secteurs du Commerce, de l'industrie diverse et du service Divers.

a. Répartition des Approbations par secteur

La répartition des approbations par secteur profite essentiellement au secteur du Commerce Divers, qui accapare 33,0% des approbations au 31/12/2020, par ailleurs la totalité des parts revenant aux secteurs de l'industrie, de Services, et de l'Agriculture est de 48,6%.

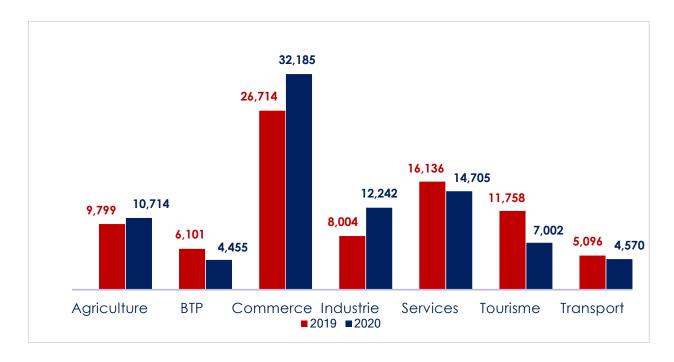
L'augmentation la plus élevée revient au secteur de l'industrie diverse avec un accroissement de 166,2% contre une seule régression de 36,4% a été enregistrée au secteur du Tourisme.



b. Répartition des Mises en forces par secteur

La répartition des mises en force par secteur profite essentiellement au secteur de Commerce Divers, qui accapare 37,5% des MEF au 31/12/2020, par ailleurs la totalité des parts revenant aux secteurs de Services divers, de l'Industrie et de l'Agriculture et Pêche est de 43,9%.

L'augmentation la plus importante a été enregistrée dans le secteur de l'Industrie, soit un taux de 52,9%, alors que la baisse la plus grande revient au secteur du Tourisme avec un taux de 40,4%.



3. Répartition des approbations et des mises en force par type d'équipement

Le matériel standard (matériel roulant principalement) demeure le produit le plus financé par BH Leasing.

a. Répartition des Approbations comparées 2019/2020 par type de matériel

La répartition des approbations par type de bien est caractérisée par une prépondérance du Leasing mobilier qui représente 95% du total des approbations en 2020, contre 99% en 2019.

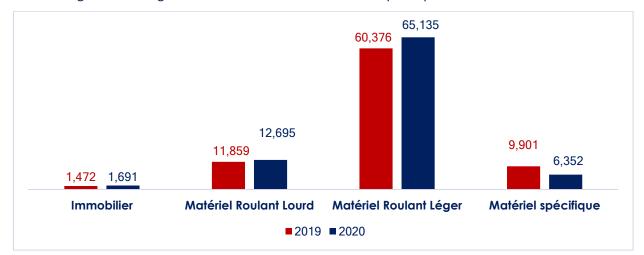
Il est à noter que la part la plus importante des opérations mobilières porte sur le Matériel roulant et plus particulièrement sur le Matériel roulant léger qui représente 66% du total des approbations en 2020, contre 75% en 2019.

Les principales augmentations reviennent à l'Immobilier avec un taux de 396% et au Matériel spécifique de 139%.

b. Mises en forces Comparées 2019/2020 par type d'équipement

La répartition des MEF par type de bien est caractérisée par une prépondérance du Leasing Mobilier qui représente 98% du total des MEF en 2020, soit la même part qu'en 2019.

Il est à noter que la part la plus importante des opérations mobilières porte sur le Matériel Roulant et plus particulièrement sur le Matériel Roulant Léger 76%.



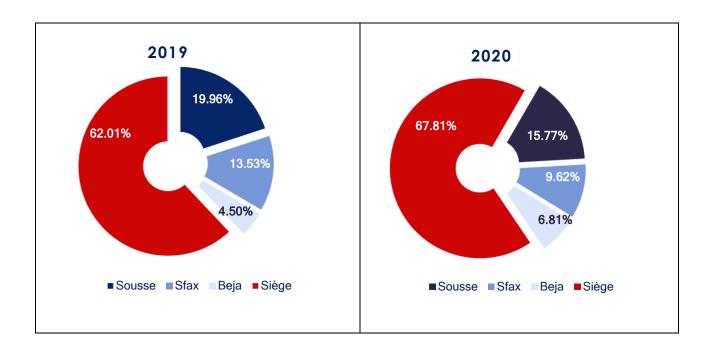
La seule régression enregistrée à fin 2020 revient au matériel spécifique avec un taux de 36%.

4. Répartition des approbations et des mises en force par Agence

a. Répartition des Approbations comparées 2019/2020 par agence

L'agence centrale de Tunis accapare la part la plus importante des approbations à fin 2020 avec 68%, alors que la contribution des trois autres agences en matière d'approbations représente 32% du total des approbations.

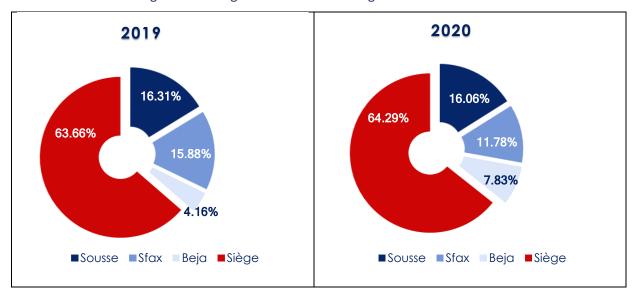
Les agences de Beja, Tunis et Sousse ont enregistré des accroissements, soient respectivement 98%, 43% et 4% contre une régression enregistrée au niveau de l'agence Sfax de 7%.



b. Mises en forces Comparées 2019/2020 par agence

L'agence centrale de Tunis accapare la part la plus importante des MEF à fin 2020 avec 64% qui est la même part en une année auparavant, alors que la contribution des trois agences en matière de MEF représente 36%.

Les agences de Beja, Tunis et Sousse ont enregistré des accroissements, soient respectivement 94%, 4% et 2% contre une régression enregistrée au niveau de l'agence Sfax de 24%.



c. Contribution du Réseau BH BANK

La contribution du réseau de la BH BANK en matière de production à fin 2020 représente 10% du total des mises en force, contre 9% en 2019, soit une augmentation de 1,4 point de pourcentage et se présente comme suit :

(En Milliers de Dinars)

Désignations	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Mises en force Réseau BH Bank	16 964	7 483	8 885	18,74%
Mises en force BH Leasing	171 618	83 608	85 873	2,71%
Part en %	9,88%	8,95%	10,35%	1,40%

d. Rendement

- Le taux moyen des mises en force en 2020 a été de 14,9% contre un taux moyen de 13,3% en 2019 et 10,6% en 2018.
 - Il est à noter que le taux moyen des mises forces du secteur en 2020 a été de 15,03%, contre un taux de 13,60% en 2019 et 11,04% en 2018.
- Le montant moyen des contrats réalisés en 2020 a été de 70,994mD contre un montant moyen de 73,262mD en 2019 et 84,085mD en 2018.

- La durée moyenne des contrats réalisés en 2020 a été de 54 mois, contre une durée moyenne de 53 mois en 2019 et 56 mois en 2018.

Désignations	2018	2019	2020	2020Prév	Evolution 2019-2020
Taux moyen des MEF	10,59%	13,31%	14,93%	15%	1,62%
Montant moyen des contrats (mD)	84,085	73,262	70,994	-	-3,10%
Durée moyenne des contrats (mois)	56	53	54	54	1,89%
Part du 1er loyer	12,02%	23,25%	17,97%	15%	-5,28%

RECOUVREMENT, QUALITE DU PORTEFEUILLE ET CONTENTIEUX

I. Le recouvrement

1. Le Retour des impayés

Le chiffre net des effets retournés impayés après première présentation pour l'exercice 2020 est de 59 378mD contre 70 632mD en 2019, soit une diminution de 15,9%.

Cette baisse du montant de retour des impayés est dus à la mise en place des opérations de rééchelonnement COVID-19 (Cir BCT N°06-2020), dont la période de grâce varie entre 3 et 6mois.

Le taux de retour des effets impayés en 2020 est 42%, soit une augmentation de 1 point de pourcentage par rapport à celui de l'année dernière. Le taux moyen des trois dernières années est de 40%.

(En Milliers de Dinars)

Décignations	2018	2019 2020	2020	2020	Evolution
Désignations	2016			2019-2020	
Chiffre d'affaire hors autofinancement	165 755	172 434	141 791	-17,8%	
Retour impayé	59 937	70 632	59 378	-15,9%	
Taux de retour	36,2%	41,0%	41,9%	0,9%	

2. Montant de recouvrement global des impayés

Le taux de recouvrement global des impayés réalisé au cours de l'année 2020 a été de 63,1% contre 67,1% à fin 2019, soit une diminution de 4,0 points de pourcentage, sachant que le taux moyen des trois dernières années est de 65,3%.

Cette baisse du montant de recouvrement en 2020 est causée par l'arrêt des actions de recouvrement durant la période de confinement général.

Il est à signaler que les actions de recouvrement amiable ont été renforcées durant le 2éme semestre 2020 par la mise en place d'un call center privé. Les fruits de cette action et les efforts des recouvreurs de BHL ont été marqué par une augmentation du montant de recouvrement durant le 2éme semestre 2020 de 57%, soit un montant de 35 232mD, représentant ainsi 61% du montant global de recouvrement.

(En Milliers de Dinars)

3. Recouvrement Global sur le Chiffres d'Affaires hors autofinancement en 2020

Le montant du recouvrement global sur le chiffre d'affaire 2020 est de 129 462mD, soit une réduction de 17,3% par rapport à 2019, ainsi le taux de recouvrement est de 91,3%, soit une augmentation de 0,5 points de pourcentage par rapport à 2019. Le taux moyen des trois dernières années est de 91,2%.

(En Milliers de Dinars)

Désignations	2018	2019	2020	Evolutions 2019-2020
Montant de Recouvrement sur le Chiffre d'affaire (hors autofinancement)	151 711	156 551	129 462	-17,3%
Chiffre d'affaire hors autofinancement	165 755	172 434	141 791	-17,8%
Taux de Recouvrement	91,5%	90,8%	91,3%	0,5%

4. Recouvrement des impayés loyers 2020

Le montant de recouvrement des impayés loyers de l'exercice 2020 a été de 47 049mD, soit un taux de 79,2% contre 77,5% en 2019, ce qui représente une augmentation de 1,7 point de pourcentage, sachant que le taux moyen des trois dernières années est de 77,7%.

(En Milliers de Dinars)

Désignations	2018	2019	2020	Evolutions 2019-2020
Montant de recouvrement des impayés loyers	45 893	54 747	47 049	-14,1%
Retour impayé	60 001	70 632	59 378	-15,9%
Taux de Recouvrement	76,5%	77,5%	79,2%	1,7%

5. Recouvrement global des impayés antérieurs à 2020

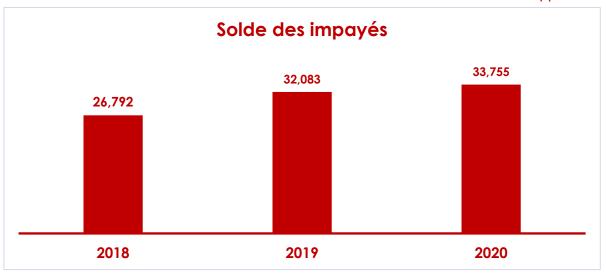
Le montant global du recouvrement des impayés réalisé au cours de l'exercice 2020 sur les impayés antérieurs à l'exercice a été de 10 658mD, soit un taux de 33,2% contre 39,5% à fin 2019, sachant que le taux moyen des trois dernières années est de 35%.

(En Milliers de Dinars)

Désignations	2018	2019	2020	Evolutions 2019-2020
Recouvrement antérieurs	5 682	10 594	10 657	0,6%
Impayés	18 366	26 792	32 083	19,7%
Taux de Recouvrement	30,9%	39,5%	33,2%	-6,3%

6. Solde des impayés à la fin de la période

Le montant global des impayés au 31-12-2020 a été de 33 755mD contre 32 083mD à fin 2019, soit une évolution de 5,2%. Le Montant moyen des trois dernières années est de 30 876mD.



7. La Qualité du Portefeuille

Le Volume des Créances Classées a diminué passant de 52 397mD à fin 2019 à 50 416mD au 31/12/2020, soit une régression de 3,78 points de pourcentage et une stabilité du taux des créances classées, soit un taux 15,51% à fin 2020.

Le Taux de Couverture des Créances Classées est passé de 65,39% au 31/12/2019 à 71,14% à fin 2020, soit une augmentation de 5,75 points de pourcentage.

Répartition du portefeuille client par classe

(En Milliers de Dinars)

Désignations	2018		2019		2020		Variation
Designations	Engagement	%	Engagement	%	Engagement	%	2019/2020
Classe 0	227 592	57,19%	188 722	56,14%	190 371	58,56%	0,87%
Classe 1	125 872	31,63%	95 062	28,28%	84 298	25,93%	-11,32%
Classe 2	6 986	1,76%	5 729	1,70%	3 822	1,18%	-33,29%
Classe 3	11 280	2,83%	6 997	2,08%	3 669	1,13%	-47,57%
Classes 4 / 5	26 253	6,60%	39 671	11,80%	42 926	13,20%	8,20%
Total	397 983	100%	336 181	100%	325 085	100%	-3,30%

Indicateurs du portefeuille

Désignations	2018	2019	2020	Variations 2019/2020
Risque Global	397 983	336 181	325 085	-3,30%
Volume des Créances Classées	44 519	52 397	50 416	-3,78%
Taux des créances classées	11,19%	15,59%	15,51%	-0,08%
Volume des provisions et agios	25 447	34 261	35 865	4,68%
Taux de couverture des créances classées	57,16%	65,39%	71,14%	5,75%

II. Le contentieux

1. Répartition de l'engagement contentieux par action judiciaire

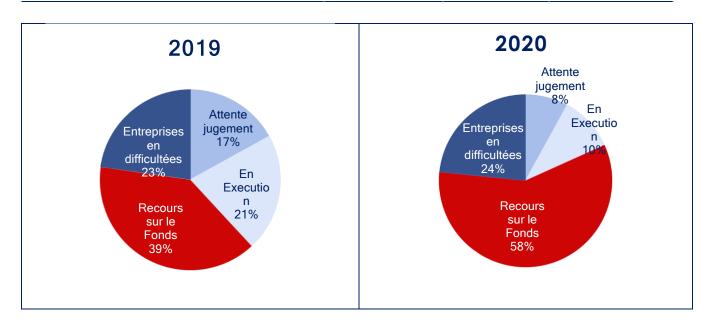
A fin 2020, le montant des créances contentieuses et précontentieuses porte sur une enveloppe de 45 611mD représentant 90% du total des créances classées et 14% du total engagement.

La répartition des créances contentieuses et précontentieuses par action judicaire montre que :

- Une diminution des engagements en attente de jugement en 2020 de 54,5% par rapport à 2019 et ceci suite l'arrêt de l'activité judiciaire causé par la pandémie du COVID-19 et la grève des juges pour une durée plus que de 2 mois
- Une diminution des engagements en exécution en 2020 de **52,5**% par rapport à 2019 et ceci suite au confinement qui a entravé le déplacement entre les gouvernorats et paralysé les actions d'exécutions des huissiers notaires et les chercheurs privés.
- Une augmentation des engagements recours sur le fonds de **44,6%** par rapport à 2019.

 (En Milliers de Dinars)

Actions judiciaires	Engage	Evolutions	
Actions judicialies	2019	2020	2019-2020
Attente de jugement	7 961	3 625	-54,5%
En Exécution	9 912	4 713	-52,5%
Recours sur le Fonds	18 397	26 603	44,6%
Entreprises en difficultés	10 671	10 671	0,0%
Total	46 941	45 611	-2,8%



2. Recouvrement du contentieux

Le montant total du recouvrement sur les créances contentieuses et précontentieuses en 2020 est de 20 323mD, dont 30,4%, soit 4 266mD proviennent des relocations et des cessions des matériels après récupération.

(En Milliers de Dinars)

Exercice	Montant des cessions ITNL	Montant des relocations	Total
2018	3 610	1 168	4 778
2019	4 983	1 186	6 169
2020	2 390 1 876		4 266

PRINCIPAUX INDICATEURS & RATIOS

	Rubriques / Années	2019	2020	Variations 2019-2020
Les	Approbations	98 351	128 798	31,0%
	Mises en Forces	83 608	85 973	2,8%
	Part de Marché	5,3%	6,2%	0,9%
	Positionnement	8ème	7ème	-
Indicateurs	Taux moyen des mises en force	13,3%	14,9%	1,6%
d'activité	Encours	295 225	274 654	-7,0 %
	Impayé	32 083	33 755	5,2%
	Taux de créances classées	15,6%	15,5%	-0,1%
	Taux de couverture	65,4%	71,1%	5,8%
	Intérêts du crédit-bail	33 001	28 949	-12,3%
	Chiffre d'affaires HT	166 660	129 848	-22,1%
	Produits net de leasing	6 738	8 449	25,4%
	Les charges financières	29 590	25 253	-14,7%
Les Ratios	Poids charges financières (Chg finan/Int. Crédit-bail)	89,7%	87,2%	-2,4%
de	Rentabilité du personnel (Chg Personnel/PNL)	62,1%	51,4%	-10,8%
Rentabilité	Coefficient Net d'exploitation	221,3%	106,5%	-114,8%
	Ratio de productivité du personnel(PNL/effectif)	112,29	140,82	25,4%
	Les autres charges d'exploitation/Revenus de leasing	8,7%	8,2%	-0,5%
	Les autres charges d'exploitation/Produits net de leasing	42,7%	28,1%	-14,6%
	Capitaux propres avant résultat	38 180	29 702	-22,2%
	Résultat	-8 453	-513	-93,9%
Les Ratios de Bilan	Autonomie financière	12,0%	9,5%	-2,5%
	Ratio de l'endettement	85,4%	80,1%	-5,3%
	Rentabilité économique (Return on Equity ou ROE)	-22,1%	-1,7%	20,4%
	Rentabilité économique (Return on Assets ou ROA)	-2,7%	-0,2%	2,5%
	Ratio Cooke	13,7%	13,7%	0,0%
	BBB - : Long Terme	BBB - : Long Terme		
	F3 : Court	F3 : Court		
	Terme	Terme		
	Stable	Stable		



Tél: 71 907 910 - Fax: 71 904 640



Rue A. AZZEM Complexe Keireddine Pacha
Rue ABU HAMED EL GHAZALI Immeuble les
21, Montplaisir, Tunis
Chalets - 2eme étage Apt. 21-Montplaisir, Tunis

Tél : 71 905 090 - Fax : 71 904 519

2éme étage App.

Rapports général et spécial des commissaires aux comptes

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020

Société « BH LEASING »



MARS 2021

Rapport Annuel 2020

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES

DE LA SOCIETE « BH LEASING »

OBJET: RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS A

L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020.

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société « BH LEASING » et en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 17 avril 2018, nous vous présentons notre rapport général sur le contrôle des états financiers de la société « BH LEASING » arrêtés au 31 décembre 2020 ainsi que le rapport spécial prévu

par les articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Messieurs les

actionnaires, l'expression de notre haute considération.

Tunis, le 26 Mars 2021

Les commissaires aux comptes

P/JSCONSULTING

P/PROAUDIT

Sana JAMOUSSI DERBEL

TAREK ZAHAF

28

SOMMAIRE

I. RAPPORTS

- Rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2020.
- Rapport spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2020.

II. ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- Bilan
- Etat des engagements hors bilan
- Etat de résultat
- Etat de flux de trésorerie
- Notes aux états financiers

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 17 Avril 2018, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « BH LEASING », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 312 047 024 DT, une perte de 513 135 DT et une trésorerie positive à la fin de la période de 29 041 820 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « BH LEASING » au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note n°2.6." impact de la pandémie COVID qui décrit les événements liés à la crise sanitaire COVID -19 et ses impacts sur l'activité de la société ainsi que les traitements adoptés en matière de prise en compte des revenus et en matière d'évaluation des engagements liés à la suspension des échéances de leasing.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point."

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été

traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des provisions constituées sur la clientèle

La société « BH LEASING » en tant qu'établissement financier est exposée essentiellement à un risque de défaillance de la clientèle, appelé risque de crédit. Ce risque est contrôlé à travers l'amélioration et la réactivité du recouvrement, l'assurance d'un bon recours au contentieux, le suivi des créances accrochées et l'adéquation de leurs couvertures par les provisions et les agios réservés.

Ainsi, les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par les textes subséquents et comme décrit dans la note 2.1 des états financiers.

Au 31 décembre 2020, le total des créances sur la clientèle s'élève à 309 779 KDT. Les provisions et les agios réservés constitués pour couvrir les risques rattachés à ces créances s'élèvent respectivement à 34 219 KDT et à 4 329 KDT.

Compte tenu, de la nature de ce risque et des critères de détermination de ces provisions, nous avons considéré l'évaluation de ces rubriques comme une question clé dans notre audit.

A ce titre, nous avons examiné l'adéquation des provisions constituées sur les créances de leasing en procédant comme suit :

- Vérification de l'exhaustivité des engagements recensés ;
- Vérification de la bonne application des critères édictés par la Banque Centrale de Tunisie;
- Vérification de la correcte évaluation des garanties réelles et financières reçues de la clientèle ainsi que de la valeur vénale des biens en leasing compte tenu des décotes annuelles applicables par la société;
- Vérification des produits réservés.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans

le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

 Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et règlementaires

Rapport Annuel 2020

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie

et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance

périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la règlementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la règlementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur

Tunis, le 26 Mars 2021

Les commissaires aux comptes

P/JSCONSULTING

P/PROAUDIT

Sana JAMOUSSI DERBEL

TAREK ZAHAF

34

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

1-En application des dispositions de l'article 62 de la Loi n° 2016-48, relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités.

2-Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

I- CONVENTIONS REGLEMENTEES

1- Conventions conclues avec la BH Bank:

1.1. Emprunts à Court et à Moyen terme :

Le détail des emprunts conclus avec la société mère « BH Bank » au cours de l'exercice 2020, ainsi que ceux conclus au titre des exercices antérieurs et ayant eu un impact sur l'exercice en cours, se présente comme suit au 31 décembre 2020 :

Exercice d'octroi	Nature du crédit	Principal	Marge	Encours en Dinars au 31/12/2020
2018	Court terme	8 000 000	1,25%	8 000 000
2018	Court terme	16 000 000	1,25%	-
2020-1	Moyen terme	4 617 987	1,00%	4 275 914
2020-2	Moyen terme	229 765	1,00%	-
2020-3	Moyen terme	4 391 362	1,00%	4 234 528
2018-1	Moyen terme	10 000 000	2,00%	7 750 000
2018-2	Moyen terme	10 000 000	2,00%	7 750 000
2018-3	Moyen terme	15 000 000	2,00%	10 714 286
2017-1	Moyen terme	10 000 000	2,00%	4 642 857
2017-2	Moyen terme	10 000 000	2,00%	5 000 000
2017-3	Moyen terme	15 000 000	2,00%	8 035 714
2015	Moyen terme	10 000 000	2,00%	2 500 000
2014	Moyen terme	10 000 000	2,00%	880 616
2013-1	Moyen terme	5 000 000	2.00%	-
2013-2	Moyen terme	5 000 000	2,00%	-
Total		133 239 114		63 783 915

Le montant des charges financières de l'exercice 2020 au titre de ces crédits s'élève à 5 **861 696 Dinars**.

1.2. Emprunt obligataire:

Le montant souscrit par la « BH Bank » au titre de l'emprunt obligataire émis par la société « BH LEASING » en 2012 s'élève à **761 000 Dinars**.

L'encours au titre de cet emprunt est nul à la date du 31.12.2020.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de 1 182 Dinars.

1.3. Contrat de leasing:

La société « BH LEASING » a conclu, en date du 20 décembre 2019, un contrat de location au profit de la « BH Bank ». Le financement porte sur du matériel de transport pour un montant de **176 551 Dinars.**

Ce contrat, est conclu au taux de 13% et sur une période de cinq années.

L'encours du financement au 31.12.2020 s'élève à 90 468 Dinars et les produits constatés s'élève à

12 639 Dinars.

2- Conventions conclues avec la « BH EQUITY »:

2.1Fonds Gérés :

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH EQUITY » (filiale du groupe BH Bank) une convention de gestion de fonds à capital risque. En application des termes de la convention et en rémunération de sa gestion des fonds déposés auprès d'elle pour le compte de la société « BH LEASING », la société «BH EQUITY» perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% net payée à terme échu sur l'ensemble des fonds de « BH LEASING » gérés pour le compte de cette dernière,
- Une commission de performance de 15% assise sur les dividendes ou la plus-value de cession,
- Une commission de placement de 10% assise sur les fonds disponibles.

Le montant des commissions relatives à l'exercice 2020 s'élève à **69 286 Dinars**. A la date de clôture de l'exercice 2020, les fonds gérés par la société « BH EQUITY» totalisent **5 982 438 Dinars**.

2.2. Emprunt obligataire:

La société « BH LEASING » a émis au cours de 2018 un emprunt obligataire subordonné pour un montant de 17 000 000 Dinars.

Le montant souscrit, avec un taux fixe de 8%, par la «BH EQUITY» s'élève à **700 000Dinars**.

L'encours au titre de cet emprunt s'élève au 31.12.2020 à 469 412 Dinars.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **37 405 Dinars**.

3- Conventions conclues avec la société «SICAV BHO » :

3.1. Emprunt obligataire

3.1.1 Emprunt obligataire 2012:

La société « BH LEASING » a émis un emprunt obligataire avec un taux de 6,5 %.

Le montant souscrit par la « SICAV BH OBLIGATAIRE » s'élève à 2 500 000 Dinars.

L'encours au titre de cet emprunt est nul à la date du 31.12.2020.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de 3 882 Dinars.

3.1.2 Emprunt obligataire subordonnée 2018 :

La société « BH LEASING » a émis un emprunt obligataire subordonné pour un montant de **17 000 000 Dinars.**

Le montant souscrit, avec un taux de TMM + 2.3%, par la « SICAV BH OBLIGATAIRE » s'élève à **2 450 000 Dinars**.

L'encours au titre de cet emprunt s'élève au 31.12.2020 à 1 642 941 Dinars.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de 153 257 Dinars.

4- Conventions conclues avec la société « BH ASSURANCE » :

4.1. Certificats de dépôt

Montant Nominal	Taux	Du	Au
2 000 000	10,80%	11/03/2020	11/03/2021
500 000	10,80%	21/03/2020	21/03/2021
1 000 000	10,80%	24/03/2020	24/03/2021

Les charges financières comptabilisées en 2020 au titre de ces opérations s'élèvent à 281 263 Dinars.

4.2. Location siège

En vertu d'un contrat de location conclu en date du 04/01/2010, modifié par l'avenant n°1 en date du 03/08/2015 la « BH LEASING » a pris en location auprès de la société « BH ASSURANCE », un local à usage administratif et commercial.

Ce contrat a produit ses effets au cours de l'exercice 2020 et a entrainé la constatation d'une charge de loyer de **327 250 Dinars** à la date de clôture de l'exercice.

4.3. Assurances

La société « BH LEASING »a souscrit auprès de la société « BH ASSURANCE » des polices d'assurances pour un total de **329 802 Dinars** dont le détail se présente comme suit :

• • •	- 1
_	•

Assurance groupe	300 191
Assurance Automobile	13 279
Assurance Multirisques professionnelles	4 076
Assurance Accident individuel	8 653
Assurances Responsabilité Civile	1 022
Assurances Multirisques Informatique	2 581
Total	329 802

4.4. Emprunt obligataire

4.4.1 Emprunt obligataire 2012 :

La société « BH LEASING » a émis un emprunt obligataire avec un taux de 6,5 %.

Le montant souscrit par « BH ASSURANCE» s'élève à 1 000 000 Dinars.

L'encours au titre de cet emprunt est nul à la date du 31.12.2020.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de 1 710 Dinars.

4.4.2 Emprunt obligataire subordonnée 2018 :

La société « BH LEASING » a émis un emprunt obligataire subordonné pour un montant total de 17 000 000 Dinars.

Le montant souscrit, avec un taux de TMM + 2.3%, par la « BH ASSURANCE» s'élève à

2 000 000 Dinars.

L'encours au titre de cet emprunt s'élève au 31/12/2020 à 1 341 176 Dinars.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de 125 108 Dinars.

38

38

5- Convention conclue avec la société « BH INVEST» :

5-1 Convention de tenue de registre des actionnaires

La société « BH LEASING » a conclu avec la Société « BH INVEST » (filiale de la BH Bank) une convention en date du 08 octobre 2010 pour une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction visant à tenir et administrer ses comptes en valeurs mobilières.

Aux termes de cette convention, la charge constatée à ce titre en 2020 s'est élevée à **10 000 Dinars** hors taxes en contrepartie des services fournis.

5-2 Convention de placement

5.2.1 Emprunt obligataire subordonné 2018

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH INVEST » une convention de placement de l'emprunt Obligataire Subordonné, émis durant l'exercice 2018, aux conditions ci-après :

- une commission de placement de 0,75 % du montant global de l'emprunt.
- une commission forfaitaire de 15 000 DT pour l'élaboration du document de référence
- une commission de gestion annuelle de 2 000 DT

La charge constatée à ce titre en 2020 s'est élevée à 2 000 DT HTVA.

5.2.2 Emprunt obligataire subordonné 2012

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH INVEST » une convention de placement de l'emprunt Obligataire Subordonné, émis durant l'exercice 2012, aux conditions ci-après :

- une commission de placement de 0,20 % du montant global de l'emprunt.
 Une commission forfaitaire de 20 000 DT pour l'élaboration du document de référence
- une commission de gestion annuelle de 5 000 DT

39

La charge constatée à ce titre en 2020 s'est élevée à 5 000 DT HTVA.

5-3 Contrat de leasing

1- La société « BH LEASING » a conclu, en date du 01 février 2019, un contrat de location au profit de la société « BH INVEST». Le financement porte sur du matériel de transport pour un montant de **69 818 Dinars.**

Ce contrat, est conclu au taux de 13,25% et sur une période de trois années.

L'encours des financements au 31 décembre 2020 s'élève à **29 093 Dinars** et les produits constatés s'élèvent à **4 517 Dinars**.

2- La société « BH LEASING » a conclu, en date du 01 juillet 2020, un contrat de location au profit de la société « BH INVEST». Le financement porte sur du matériel de transport pour un montant de **135 980 Dinars.**

Ce contrat, est conclu au taux de 13% et sur une période de cinq années.

L'encours des financements au 31 décembre 2020 s'élève à **72 979 Dinars** et les produits constatés s'élèvent à **2 869 Dinars**.

5-4 Commission de domiciliation

La société « BH INVEST » a facturé au profit de la société « BH LEASING » des commissions de domiciliation des différents certificats de dépôts émis, au taux de 0,01% des montants placés.

La charge constatée à ce titre en 2020 s'est élevée à 1 900 Dinars.

6- Convention conclue avec la société « STIMEC » :

La société « BH LEASING » a conclu quatre contrats de location au profit de la société « STIMEC ». Le financement porte sur du matériel de transport pour un montant de d'exploitation pour un montant de 718 351 Dinars.

Ces contrats, sont conclus au taux de 9,5% et sur une période de cinq années pour le matériel de transport et de sept années pour le matériel d'exploitation. L'encours des financements au 31 décembre 2020 s'élève à **69 600 Dinars** et les produits constatés s'élèvent à **10 551 Dinars**.

7- Convention conclue avec la société « EPARGNE INVEST SICAF » :

La société « BH LEASING »a émis un emprunt obligataire subordonné pour un montant total de 17 000 000 Dinars.

Le montant souscrit, avec un taux fixe de 8%, par la société « EPARGNE INVEST SICAF » s'élève à **100 000 Dinars**.

L'encours au titre de cet emprunt s'élève au 31/12/2020 à 67 059 Dinars.

40

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de 5 343Dinars

8- Convention conclue avec la société « SICAV BH CAPITALISATION » :

9.1. Certificats de dépôt

Montant Nominal	Taux	Du	Au
500 000	10,50%	21/01/2020	21/03/2020
500 000	10,50%	10/04/2020	31/05/2020
500 000	10,50%	31/05/2020	30/07/2020
500 000	10,50%	30/07/2020	28/09/2020
500 000	10,50%	28/09/2020	27/11/2020

Les charges financières comptabilisées en 2020 au titre de ces opérations s'élèvent à 34 845 Dinars.

II- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DES DIRIGEANTS :

es obligations et engagements pris par la société BH LEASING envers ses dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définis comme suit :

II-1 Rémunération du directeur général :

AALe conseil d'administration du 23 Mars 2020, a nommé Mme Najet CHABCHOUB en qualité de Directeur Général de « BH Leasing ». Cette dernière a pris ses fonctions a la même date. Le Comité AD-HOC du 17 juin 2020, a fixé la rémunération annuelle brute du Directeur Général à 124 000 Dinars.

La charge brute totale supportée par la société au titre de la rémunération servie au poste de directeur général (y compris celle relative au directeur général sortant) et incluant les primes et avantages sociaux, ainsi que les cotisations patronales et taxes fiscales (CNRPS, Assurances groupe, TFP et FOPROLOS), à la clôture de l'exercice 2020 s'élève à **108 194 Dinars**.

II-2 Rémunération des membres de conseil d'administration

II-2-1 Jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire à fixer les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel brut de **4 687,500 Dinars** par administrateur.

La charge supportée pour l'exercice 2020 s'élève à 46 875 DT.

II-2-2 Rémunération des comités

L'Assemblée Générale Ordinaire à fixer la rémunération du Comité Permanent d'Audit, du Comité des Risques et du Comité Supérieur de Financement à un montant forfaitaire annuel brut de **4 687,500 Dinars** par administrateur.

La charge supportée pour l'exercice 2020 s'élève à 42 187Dinars

41

II-3 Indemnité servie au président du conseil

ne indemnité annuelle brute de 4500 Dinars a été servie au président du conseil d'administration

III- Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 26 mars 2021

Les commissaires aux comptes

P/JSC P/PROAUDIT

Sana JAMOUSSI DERBEL Tarak

ZAHAF

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- BILAN
- ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
- ETAT DE RESULTAT
- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
- NOTES AUX ETATS FINANCIERS

BILAN ARRETE AUX 31/12/2020

(En dinars tunisiens)

ACTIFS	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Liquidités et équivalents de liquidités	1	29 041 820	14 969 941
Créances sur la clientèle	2	271 231 801	291 933 986
Créances de Leasing : encours financiers		274 653 688	295 225 202
Moins : provisions 1		<15 332 434>	<10 567 143>
Wiellis . provisions 1		259 321 254	284 658 060
Créances de Leasing : impayées		33 755 111	32 083 076
Moins : provisions 2		<23 215 121>	<25 754 819>
		10 539 990	6 328 256
Créances de leasing encours		1 370 557	947 670
Ç .			
Portefeuille titre de placement		0	0
Portefeuille titres d'investissement	3	6 529 201	6 832 792
Titres d'investissement		7 679 071	7 867 230
Moins : provisions 3		<1 149 870>	<1 034 438>
Valeurs immobilisées	4	2 066 591	2 223 275
Immobilisations propres		5 873 678	5 728 308
Moins : Amortissement		<3 807 087>	<3 505 033>
Autres Actifs	5	3 177 612	2 507 187
Add Co Fictio		3 177 012	2 307 107
TOTAL DES ACTIFS		312 047 024	318 467 180
TOTAL DES ACTIO		312 047 024	310 407 100

BILAN ARRETE AUX 31/12/2020

(En dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2020	31/12/2019
PASSIFS ET CAPTAUX PROPRES			
PASSIFS			
Dettes envers la clientèle	6	3 349 204	1 544 831
Emprunts et dettes rattachées	7	249 852 756	271 904 279
Fournisseurs et comptes rattachés	8	26 632 157	11 383 106
Autres passifs courants	9	3 023 906	3 907 915
Total des passifs		282 858 023	288 740 132
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		35 000 000	35 000 000
Réserves légales		1 490 146	1 490 146
Autres réserves		4 300 539	4 300 539
Réserves pour fonds social		247 251	272 163
Résultats reportés		<11 335 800>	<2 882 373>
Total des capitaux propres avant résultat		29 702 136	38 180 475
Résultat de l'exercice		<513 135>	<8 453 427>
Total des capitaux propres après résultat	10	29 189 001	29 727 048
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		312 047 024	318 467 180

18 655 26	63 9 470 0
18 655 26	0
	0
18 655 26	
18 655 26	63 9 470
-2	
9 225 33	35 8 314
51 162 56	62 51 253
199 639 65	59 238 991
260 027 5	56 298 559
	0
	9 225 3 51 162 5 199 639 6

ETAT DE RESULTAT

(En dinars tunisiens)			
Désignation	Notes	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêt de crédit-bail		28 948 649	33 001 409
Autres produits d'exploitation		3 202 294	3 351 299
Variation des produits réservés		<354 647>	<893 338>
Charges financières		<25 201 853>	<29 589 820>
Produits financiers		1 905 961	867 861
Produits nets	11	8 500 405	6 737 412
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	12	<4 339 823>	<4 184 778>
Dotation nette aux provisions pour créances douteuses	13	<1 870 947>	<7 745 189>
Dotations sur titres		<115 432>	<94 262>
Dotations aux amortissements des immo propres	14	<302 054>	<299 637>
Dotations nettes pour risques et charges		32 843	289 041
Autres charges d'exploitation	15	<2 418 946>	<2 877 376>
Total des charges d'exploitation		<9 014 359>	<14 912 201>
Résultat d'exploitation		<513 954>	<8 174 789>
Autres gains ordinaires	16	112 528	349 784
Autres pertes ordinaires		<43 068>	<545 422>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		<444 495>	<8 370 427>
Impôt sur les sociétés	17	<63 340>	<82 699>
Contribution sociale de solidarité	17	<300>	<300>
Résultat des activités ordinaires après impôt		<508 135>	<8 453 427>
Eléments extraordinaires	17	<5 000>	0
LIETHETILS EXTRAORUMINAILES		\3 UUU <i>></i>	U
Résultat net de l'exercice		<513 135>	<8 453 427>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (PERIODE ALLANT DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020)			
(En dinars tunisie	ens)		
	Note 18	31/12/2020	31/12/2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		161 396 547	197 637 461
Déc. de l'acquis. d'immo. Leasing		-86 252 514	-94 050 307
Sommes versés au personnel et aux fournisseurs		-4 795 713	-4 654 077
Intérêts payés CMT		-27 683 303	-29 696 333
Etat impôts et taxes payés		-8 299 077	-6 710 018
Autres flux de trésorerie		-685 818	-2 733 558
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		33 680 123	59 793 168
Déc. de l'acquis. d'immo. Propres Enc. de la cession d'immo. Propres Enc de la cession. d'immo. Financières		-145 371 0 188 159	-333 596 19 610 180 476
Flux de trésorerie provenant de (affectés) aux activités d'investissements		42 789	-133 511
Flux de trésorerie liés au financement			
Dividendes et autres distributions		-24 912	-34 120
Enc. provenant des emprunts		585 989 114	885 150 000
Remboursements d'emprunts		-605 615 235	-937 330 546
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-19 651 032	-52 214 666
Variation de trésorerie		14 071 879	7 444 992
Trésorerie au début de l'exercice		14 969 941	7 524 949
Trésorerie à la clôture de l'exercice		29 041 820	14 969 941

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société « BH LEASING » arrêtés au 31/12/2020, sont établis conformément aux principes comptables et aux conventions de base tels que prévus par la Loi n° 96-112 du 30 Décembre 1996 et le Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996 ainsi que les Normes Comptables prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 Décembre 1996.

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « BH LEASING » ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- La convention du coût historique ;
- La convention de la périodicité;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de prudence.

2.1. Les créances immobilisées et provisions y afférentes :

a. Créances immobilisées :

Les contrats de leasing établis par BH LEASING transfèrent aux preneurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs.

Avant l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient sous la rubrique « Immobilisations données en leasing » parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Avec l'entrée en vigueur de la norme (NCT 41), la société comptabilise, les contrats conclus à partir du 01 janvier 2008 selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location. Cette nouvelle approche de présentation a été appliquée en 2009, de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er}janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de leasing est l'investissement brut dans le contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut est le total :

- Des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement, et
- De toutes valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur.

b. Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 99-04, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

•	A: Actifs courants	0 %
•	B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
•	B2: Actifs incertains	20 %
•	B3: Actifs préoccupants	50 %
•	B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite de la valeur vénale des biens donnés en leasing, des marges réservées et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés;
- Les dépôts de garantie;
- Les hypothèques inscrites.

La valeur vénale des biens donnés en leasing est déterminée par application d'une décote annuelle sur le coût d'acquisition, selon la nature du bien :

Biens donnés en leasing	Décote annuelle
Matériel roulant	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
Matériel spécifique	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
Immeuble	Valeur d'origine avec une décote de 14,29% par an d'âge

Si le matériel a fait l'objet d'un replacement à une valeur inférieure à la valeur vénale après décote, la correction se fait par le calcul de la valeur vénale sur la base du nouvel investissement amorti sur la durée d'amortissement restante du contrat initial.

Les provisions ainsi déterminées sont imputées, en premier lieu, sur le poste « Créances de leasing : impayées », puis en second lieu sur le poste « Créances de leasing : encours financiers ».

c. Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2021-01 du 11 janvier 2021, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24.

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de clôture de l'expérience acquise par la direction.

Cette analyse a pour objectif d'identifier des groupes homogènes de relations du portefeuille qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des financements, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui objectivement permet d'anticiper une perte de valeur sur l'ensemble du groupe identifié et du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade affectée individuellement aux différentes relations..

La société « BH LEASING » a déterminé cette provision selon la démarche suivante :

- a) Constitution de groupes d'actifs homogènes
- b) Détermination de taux de migration moyens
- c) Estimation des taux de provisions moyens
- e) Détermination de la provision collective à constater

d. Provisions additionnelles

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a institué l'obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

2.2. Comptabilisation des charges encourues :

- 9- Les intérêts encourus et les charges assimilées, les commissions ainsi que les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.
- 10- Les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la société en compte de régularisation.

2.3. Immobilisations corporelles et incorporelles :

a. <u>Immobilisations incorporelles</u>:

11- Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels informatiques et sont comptabilisées au prix d'acquisition historique.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

b. Immobilisations corporelles:

Les immobilisations propres sont comptabilisées à leur coût d'achat hors TVA récupérable. Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées d'utilisation estimées comme suit :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation estimée	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Agencements aménagements et installations	10 ans	Linéaire
Coffre-fort	10 ans	Linéaire
Autres matériels	10 ans	Linéaire

2.4. Placement à court terme et à long terme :

2.4.1Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à

un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat.

Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées. Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

2.4.2 Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2.4.3 Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif. Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts. Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2.5. Départ à retraite :

La société a souscrit une police d'assurance auprès d'une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce dernier.

2.6. Impact de la Pandémie COVID-19

LL'année 2020 a connu le déclenchement d'une crise sanitaire liée à la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans le monde entier, qui a eu des répercussions néfastes sur l'ensemble de l'économie mondiale et aussi des retombées lourdes sur l'économie nationale, impactant ainsi négativement les performances du secteur du leasing.

Dans ce contexte particulier, un ensemble de mesures d'ordre sanitaire ont été prises par « BH leasing » pour faire face à cette pandémie. En effet, dès la prise par le gouvernement de la décision du confinement, le Plan de Continuité de l'Activité a été déployé assurant le travail à distance pour la majorité de l'effectif et le maintien des services vis-à-vis des clients et partenaires.

DUne panoplie de mesures a été prise par les autorités compétentes afin d'endiguer l'incidence économique, sociale et financière sur les secteurs touchés. Ainsi la banque centrale de Tunisie a publié la circulaire 2020-06 imposant au secteur le report des échéances de crédits accordées aux professionnels, relative à la période allant du 1er mars au 30 septembre 2020 et ce, sur demande des clients le souhaitant et respectant certaines règles par rapport à

leur classement fin décembre 2019. Cette circulaire, a été modifiée par la circulaire BCT n°2020-21 du 30 décembre 2020, et qui a prorogé la possibilité du report des échéances de crédits jusqu'au 31 septembre 2021.

Ainsi, au 31 décembre 2020 :

- 1 487 affaires ont été rééchelonnées COVID-19 représentant 84,340 millions de dinars d'encours financier, soit 31% de l'encours financier global de la société.
- La situation de ces affaires rééchelonnées COVID-19 se présente comme suit :

• Encours financiers: 78,490 millions de dinars

• Impayés : 4,260 millions de dinars

• Engagements: 82,750 millions de dinars

otons que la plupart de ces clients ont gardé au 31 décembre 2020 leurs classes de risque 0 & 1 du 31 décembre 2019 conformément à la circulaire BCT 2020-06.

- Les marges reportées à fin décembre s'élèvent à 5,014 millions de dinars pour les contrats objets de reports des échéances concrétisées.

l'état actuel et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière future de la société BH Leasing ne peut pas être estimé d'une manière fiable."

3. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

Note 1 – Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de ce poste s'élève, au 31 décembre 2020, à 29 041 820 DT et se détaille comme suit :

Libellés ₅₅	31/12/2020	31/12/2019
Banques	29 040 145	14 968 321
Caisses	1 675	1 620
Total	29 041 820	14 969 941

Note 2 – Créances sur la clientèle :

Au 31 décembre 2020, le montant des créances sur la clientèle a atteint **271 231 801 DT**, et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Créances de Leasing : encours financiers	275 669 223	296 120 201
Créances de Leasing : impayées	33 755 111	32 083 076
Créances de leasing encours	1 370 557	947 670
Intérêts capitalisés sur opérations de rééchelonnements	-1 015 535	-894 999
Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnés COVID-19	0	0
Total brut des créances de leasing	309 779 356	328 255 948
A déduire couverture		
Provisions sur encours	-12 516 376	-8 406 029
Provisions pour dépréciation des impayés	-18 886 298	-21 780 643
Provisions collectives	-2 682 927	-2 061 357
Provisions additionnelles	-133 131	-99 756
Marges réservées	-4 328 823	-3 974 176
Total net des créances de leasing	271 231 801	291 933 986

Note 2.1 – Créances de leasing : encours financiers :

Au 31 décembre 2020, le montant net des encours financiers a atteint **259 321 254 DT**, et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations données en Leasing	23 061 387	23 469 040
Amortissements Leasing	-21 734 727	-22 142 026
Créances immobilisées	274 342 564	294 793 187
Sous-total	275 669 223	296 120 201
Intérêts capitalisés sur opérations de rééchelonnements	-1 015 535	-894 999
Créances de leasing : encours financiers	274 653 688	295 225 202

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Provisions sur encours	-12 516 376	-8 406 029
Provisions collectives	-2 682 927	-2 061 357
Provisions additionnelles	-133 131	-99 756
Total des provisions	-15 332 434	-10 567 143
Valeurs Nettes	259 321 254	284 658 060

Note 2.1.1 – Les paiements minimaux à recessoir au titre de la location :

Le poste créances immobilisées nettes des produits financiers non acquis au 31 décembre 2020 a atteint **275 669 223 DT**. Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Paiements minimaux sur contrats actifs		
- Loyer en principal à recevoir dans moins d'un an	125 237 736	130 811 576
- Loyer en principal à recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	197 362 534	212 077 646
- Loyer en principal à recevoir dans plus de 5 ans	4 231 516	4 484 359
Total des paiements minimaux sur contrats actifs (A)	326 831 786	347 373 582
Produits financiers non acquis		
- Revenus non acquis à moins d'un an	24 737 898	25 241 822
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	25 763 711	25 385 053
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	660 954	626 506
Total des produits financiers non acquis (B)	51 162 562	51 253 381
Total (A) - (B)	275 669 223	296 120 201

Note 2.2 – Créances de leasing impayées :

Le poste « Créances de leasing impayées» totalise au 31 décembre 2020, un solde net de **10 539 990 DT** et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients	33 755 111	32 083 076
Provisions pour dépréciation comptes clients	-18 886 298	-21 780 643
Produits réservés suite consolidation et relocations	-267 494	-267 494
Marges réservées	-4 061 330	-3 706 683
Total	10 539 990	6 328 256

Note 2.3 – Analyse classification des actifs

Encours Financiers	
Impayés	
Intérêts Perçus d'avance	
Contrat en instance de mise en force (voir actif)	
CREANCES LEASING	
Avances Reçues (*)	
ENCOURS GLOBAL	
ENGAGEMENT HORS BILAN	
TOTAL ENGAGEMENT	
Produits réservés (Marges)	
Provisions (Encours + impayé)	
Provisions additionnelles	
TOTAL DE LA COUVERTURE	
ENGAGEMENTS NETS	

(A) Actifs Courants	(B1) Actifs nécessitants un suivi particulier	(B2) Actifs Incertains	(B3) Actifs préoccupants	(B4) Actifs Compromis
172 052 609	77 211 509	3 061 249	2 111 190	21 232 666
<i>5 693</i>	7 146 696	869 417	1 574 013	24 159 292
0	0	-108 733	-12 240	-894 562
1 370 557	0	0	0	0
173 428 859	84 358 205	3 821 933	3 672 962	44 497 396
1 751 506	21 709	0	4 339	1 571 649
171 677 353	84 336 496	3 821 933	3 668 623	42 925 747
18 655 263	0	0	0	0
190 332 616	84 336 496	3 821 933	3 668 623	42 925 747
		128 481	196 936	4 003 407
		245 164	631 859	30 525 651
		0	0	133 131
0	0	373 645	<i>828 795</i>	34 662 188
190 332 616	84 336 496	3 448 288	2 839 828	8 263 559

275 669 223
33 755 111
-1 015 535
1 370 557
309 779 356
3 349 204
306 430 152
18 655 263
18 655 263 325 085 416
325 085 416
325 085 416 4 328 824
325 085 416 4 328 824 31 402 674
325 085 416 4 328 824 31 402 674 133 131

Total

Ratio des actifs non performants (B2,B3 et B4) au 31 décembre 2020		1,13%	13,20%	
		15,51%		
Ratio des actifs non performants (B2,B3 et B4) au 31 décembre 2019		15,59%		
Ratio de couverture des actifs classées par les provisions et agios réservés au 31 décembre 20120		22,59%	80,75%	
Ratio de couverture des actifs classées par les provisions et agios reserves au 51 décembre 20120		71,14%		
Ratio de couverture des actifs classées par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2019		65,39%	L.	

^(*) Présentésau niveau des passifs(Dettes envers la clientèle)

Note 2.4 – Analyse par secteur d'activité

L'analyse des créances de leasing (Encours financiers et Impayés) par secteur d'activité se présente comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Bâtiment et travaux publics	43 052 357	57 199 329
Industrie	55 783 594	49 764 442
Tourisme	9 022 390	8 327 443
Commerce et service	163 133 062	170 539 076
Agriculture	38 432 931	42 372 987
Total	309 424 334	328 203 277

Note 3- Portefeuille Titres d'investissements :

Le solde net de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à 6 529 201 DT et s'analyse ainsi :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations financières	7 679 071	7 867 230
Provisions sur immobilisations financières	-1 149 870	-1 034 438
Total net	6 529 201	6 832 792

Les mouvements de ce poste sont détaillés dans le tableau qui suit :

		Mouvements 2020						
Lihallás	Valeurs au 31/12/2019	Acquisition/ Reclassement	Cession	31/12/20	Valeurs au 31/12/2019	Dotations / reprises	Valeurs au 31/12/2020	Valeurs nettes au 31/12/2020
STIMEC	15 084	0	0	15 084	15 084	0	15 084	0
SALIM	372 936	0	0	372 936	0	0	0	372 936
SIM SICAR	900 075	0	0	900 075	0	0	0	900 075
SGRC	199 990	0	0	199 990	0	0	0	199 990
BH TECHNOL	115 000	0	0	115 000	115 000	0	115 000	0
UTB	5 998	0	0	5 998	5 998	0	5 998	0
Fonds gérés SIM SICAR	6 170 597	0	-188 159	5 982 438	864 133	115 432	979 564	5 002 873
Fonds gérés ATID	87 550	0	0	87 550	34 224	0	34 224	53 326
Total	7 867 230	0	-188 159	7 679 071	1 034 438	115 432	1 149 870	6 529 201

Le portefeuille titres au 31/12/2020 s'analyse comme suit :

Libellés	Nombre	Nombre de titres	% part	Valeurs au 31/12/2020	Provision au 31/12/2020	Valeur nette au 31/12/2020
STIMEC	140 000	1 400	1,00%	15 084	15 084	0
SALIM	2 660 000	46 617	1,75%	372 936	0	372 936
SIMSICAR	3 600 000	180 015	5,00%	900 075	0	900 075
SGRC	200 000	19 999	10,00%	199 990	0	199 990
BH TECHNOL	80 000	1 150	1,44%	115 000	115 000	0
UTB	3 254 200	1 000	0,03%	5 998	5 998	0
Fonds gérés SIM SICAR				5 982 438	979 564	5 002 873
Fonds gérés ATID				87 550	34 224	53 326
Total				7 679 071	1 149 870	6 529 201

Note 4 – Immobilisations propres :

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2020 un total net de 2 066 591 DT et se détaille comme suit :

<u>Libellés</u>	<u>Val.</u> Brute au 31/12/19	Acquisition 2020	2020	<u>Val. Brute</u> <u>au</u> 31/12/2020	Amort au 31/12/19	Dotations 2020	Amort sur cession	Amort au 31/12/2020	VCN au 31/12/2020
Logiciels	2 317 677	42 428	0	2 360 105	-2 006 263	-139 668	0	-2 145 932	214 173
Terrain	202 697	0	0	202 697	0	0	0	0	202 697
Constructions	869 415	0	0	869 415	-106 303	-29 117	0	-135 419	733 995
A.A.I.	384 116	58 841	0	442 957	-320 621	-22 348	0	-342 969	99 988
M.M.B.	175 161	0	0	175 161	-143 639	-8 111	0	-151 750	23 411
Matériels Informatiques	770 399	19 640	0	790 039	-659 923	-74 848	0	-734 771	55 268
Autres matériels	61 978	0	0	61 978	-58 529	-3 137	0	-61 666	313
Matériel roulant	271 939	0	0	271 939	-209 756	-24 824	0	-234 580	37 358
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	674 927	24 462	0	699 389	0	0	0	0	699 389
<u>Total</u>	5 728 308	145 371	0	5 873 678	-3 505 033	-302 054	0	-3 807 087	2 066 591

Note 5 – Autres Actifs :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à **3 177 612 DT**. Il se détaille comme suit :

Libellés	Note	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs, avances et acomptes		0	74 200
Prêts au personnel long terme		77 421	122 427
Cautionnements		5 950	5 950
Charge à repartir	5.1	104 810	0
Frais d'émission des emprunts	5.1	312 837	256 790
Prêts au personnel court terme		261 020	252 643
Charges comptabilisées d'avance		3 646	14 419
Etat, impôts et taxes	5.2	1 602 957	1 282 324
Comptes d'attente		754 959	440 918
Débiteurs divers		11 588	20 978
Produits à recevoir		68 903	95 861
Total brut		3 204 093	2 566 510
Provisions pour dépréciations des actifs courants		-26 481	-59 324
Total net		3 177 612	2 507 187

Note 5.1 – Tableau de mouvement des charges à répartir et des frais d'émission des emprunts :

		Valeurs brutes	}		Valeur		
Désignation	Début de période	Additions	Fin de Période	Début de période	Dotations de la période	Fin de période	comptable
Charges à répartir	0	157 216	157 216	•	52 405	52 405	
Frais d'émission des emprunts	1 175 341	243 750	1 419 091	918 552	187 703	1 106 255	312 836
TOTAUX	1 175 341	400 966	1 576 307	918 552	240 108	1 158 660	417 647

Les charges à répartir concernent les frais de changement de la dénomination sociale de la société et sont résorbées selon le mode linéaire à un taux de 33,33%.

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts, s'élevant à 187 703 DT figure parmi les charges financières.

Note 5.2 – Etat impôts et taxes :

Le montant des impôts et taxes a atteint 1 602 957 au 31 décembre 2020 détaillé comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Retenues à la source sur placements & jetons	403 333	181 838
Acomptes provisionnels	1 199 624	1 100 486
Total	1 602 957	1 282 324

Note 6 – Dettes envers la clientèle :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à 3 349 204 DT. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Avances et acomptes reçus des clients	3 349 204	1 544 831
Total	3 349 204	1 544 831

Note 7 – Emprunts et dettes rattachées :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à 249 852 756 DT. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Banques locales	154 821 651	141 719 994
Banques étrangères	18 222 222	20 000 000
Emprunts obligataires	11 400 000	19 400 000
Certificats de leasing	25 000 000	61 950 000
Certificats de dépôt	32 500 000	18 500 000
Autres crédits à court terme	8 000 000	8 000 000
Total des emprunts	249 943 873	269 569 994
Intérêts courus sur emprunts bancaires et obligataires	1 641 174	2 190 457
Intérêts courus sur certificats de leasing	145 197	424 565
Intérêts constatées d'avance sur certificats de dépôt	-1 523 288	-232 310
Intérêts constatées d'avance sur autres emprunts	-354 200	-48 427
Total des dettes rattachées	-91 117	2 334 285
Total des emprunts et dettes rattachées	249 852 756	271 904 279

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans le tableau suivant :

Décienation		Utilisations Remboursements		coldes	Fin de	période
Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
		C	REDITS BANCAIRES			
BANQUES LOCALES						
BTE 2015	607 957	0	607 957	0	0	0
BTE 2016	1 995 237	0	1 093 651	901 586	0	901 586
BTE 2018	4 013 361	0	633 206	3 380 155	2 690 846	689 309
BTE 2020		1 300 000	0	1 300 000	936 137	363 863
TOTAL BTE	6 616 555	1 300 000	2 334 814	5 581 741	3 626 983	1 954 758
STB 2015	750 000	0	750 000	0	0	0
STB 2016-1	1 750 000	0	1 000 000	750 000	0	750 000
STB 2016-2	1 750 000	0	1 000 000	750 000	0	750 000
STB 2017-1	4 500 000	0	2 000 000	2 500 000	500 000	2 000 000
STB 2017-2	2 500 000	0	1 000 000	1 500 000	500 000	1 000 000
STB 2018	3 750 000	0	1 000 000	2 750 000	1 750 000	1 000 000
STB 2020		2 000 000	210 526	1 789 474	1 368 421	421 053
TOTAL STB	15 000 000	2 000 000	6 960 526	10 039 474	4 118 421	5 921 053
AMEN BANK 2015-1	89 107	0	89 107	0	0	0
AMEN BANK 2015-2	150 000	0	150 000	0	0	0
AMEN BANK 2015-3	150 000	0	150 000	0	0	0
AMEN BANK 2015-4	200 000	0	200 000	0	0	0
AMEN BANK 2016-1	400 000	0	400 000	0	0	0
AMEN BANK 2016-2	350 000	0	200 000	150 000	0	150 000
AMEN BANK 2016-3	700 000	0	400 000	300 000	0	300 000
AMEN BANK 2017-1	1 000 000	0	400 000	600 000	200 000	400 000
AMEN BANK 2017-2	1 100 000	0	400 000	700 000	300 000	400 000
AMEN BANK 2017-3	550 000	0	200 000	350 000	150 000	200 000
AMEN BANK 2019-1	850 000	0	200 000	650 000	450 000	200 000
AMEN BANK 2019-2	900 000	0	200 000	700 000	500 000	200 000
AMEN BANK 2019-3	3 000 000	0	600 000	2 400 000	1 800 000	600 000
AMEN BANK 2020		2 000 000	307 692	1 692 308	1 076 923	615 385
TOTAL AMEN BANK	9 439 107	2 000 000	3 896 799	7 542 308	4 476 923	3 065 385

Décianation	Coldo on début do nériodo	Utilisations	Domboursoments	soldes	Fin de	période
Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soides	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
			CREDITS BANCAIRES			
BH 2013-1	653 871	0	653 871	0	0	0
BH 2013-2	865 363	0	865 363	0	0	0
BH 2014-1	2 555 479	0	1 674 863	880 616	0	880 616
BH 2015-1	3 928 571	0	1 428 571	2 500 000	1 071 429	1 428 571
BH 2017-1	6 071 429	0	1 428 571	4 642 857	3 214 286	1 428 571
BH 2017-2	6 428 571	0	1 428 571	5 000 000	3 571 429	1 428 571
BH 2017-3	10 178 571	0	2 142 857	8 035 714	5 892 857	2 142 857
BH 2018-1	8 750 000	0	1 000 000	7 750 000	6 750 000	1 000 000
BH 2018-2	8 750 000	0	1 000 000	7 750 000	6 750 000	1 000 000
BH 2018-3	12 857 143	0	2 142 857	10 714 286	8 571 429	2 142 857
BH 2020-1		4 617 987	342 073	4 275 914	3 591 768	684 146
BH 2020-2		229 765	229 765	0	0	0
BH 2020-3		4 391 362	156 834	4 234 528	3 607 190	627 337
TOTAL BH	61 038 998	9 239 114	14 494 197	55 783 915	43 020 387	12 763 528
ATTIJARI 2014	1 684 959	0	812 986	871 973	0	871 973
ATTIJARI 2015	1 787 000	0	714 000	1 073 000	359 000	714 000
ATTIJARI 2016	2 410 000	0	740 000	1 670 000	930 000	740 000
ATTIJARI 2017-1	3 035 719	0	714 284	2 321 435	1 607 151	714 284
ATTIJARI 2017-2	3 518 520	0	740 740	2 777 780	2 037 040	740 740
ATTIJARI 2018	7 777 780	0	1 481 480	6 296 300	4 814 820	1 481 480
ATTIJARI 2020-1		1 805 138	0	1 805 138	0	1 805 138
ATTIJARI 2020-2		3 494 862	698 972	2 795 890	0	2 795 890
TOTAL ATTIJARI	20 213 978	5 300 000	5 902 462	19 611 516	9 748 011	9 863 505
BNA 2015	750 000	0	750 000	0	0	0
BNA 2016	1 750 000	0	1 000 000	750 000	0	750 000
BNA 2017	6 666 667	0	1 481 481	5 185 185	3 703 704	1 481 481
TOTAL BNA	9 166 667	0	3 231 481	5 935 185	3 703 704	2 231 481

	6.11				Fin de _l	période
Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
	CRED	ITS BANCAIRES	S			
ATB 2015	200 000	0	200 000	0	0	0
ATB 2016	600 000	0	150 000	450 000	0	450 000
ATB 2017	1 650 000	0	150 000	1 500 000	900 000	600 000
TOTAL ATB	2 450 000	0	500 000	1 950 000	900 000	1 050 000
CREDIT AL BARAKA 2016	4 401 833	0	2 127 889	2 273 945	0	2 273 945
CREDIT AL BARAKA 2020-1	0	4 200 000	1 400 000	2 800 000	700 000	2 100 000
CREDIT AL BARAKA 2020-2	0	30 000 000	0	30 000 000	24 705 882	5 294 118
TOTAL AL BARAKA	4 401 833	34 200 000	3 527 889	35 073 945	25 405 882	9 668 063
CREDIT BT 2017-1	6 071 429	0	1 428 571	4 642 857	3 214 286	1 428 571
CREDIT BT 2017-2	2 857 143	0	571 429	2 285 714	1 714 286	571 429
CREDIT BT 2019-1	2 678 571	0	428 572	2 249 999	1 821 427	428 572
CREDIT BT 2019-2	1 785 713	0	285 716	1 499 997	1 214 281	285 716
CREDIT BT 2020-1	0	1 037 000	129 625	907 375	388 875	518 500
CREDIT BT 2020-2	0	985 000	123 125	861 875	369 375	492 500
CREDIT BT 2020-3	0	978 000	122 250	855 750	366 750	489 000
TOTAL BT	13 392 855	3 000 000	3 089 288	13 303 567	9 089 279	4 214 288
Sous-total 1	141 719 994	57 039 114	43 937 457	154 821 651	104 089 591	50 732 060
BANQUES ETRANGERES						
CREDIT BIRD 2016	12 000 000	0	1 333 333	10 666 667	9 333 333	1 333 333
CREDIT BIRD 2017	8 000 000	0	444 444	7 555 556	6 666 667	888 889
TOTAL BIRD	20 000 000	0	1 777 778	18 222 222	16 000 000	2 222 222
Sous-total 2	20 000 000	0	1 777 778	18 222 222	16 000 000	2 222 222
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	161 719 994	57 039 114	45 715 235	173 043 873	120 089 591	52 954 282

Désignation	6.14 1/1 1.				Fin de période				
	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an			
EMPRUNT OBLIGATAIRE									
EMPRUNT OBLIGATAIRE	5 200 000	0	5 200 000	0	0	0			
EMPRUNT SUBORDONNE	14 200 000	0	2 800 000	11 400 000	8 000 000	3 400 000			
TOTAL EMPRUNT OBLIGATAIRE	19 400 000	0	8 000 000	11 400 000	8 000 000	3 400 000			
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	19 400 000	0	8 000 000	11 400 000	8 000 000	3 400 000			
CERTIFICATS DE LEASING									
AL BARAKA BANK	36 950 000	139 950 000	176 900 000	0	0	0			
TOTAL CL AL BARAKA BANK	36 950 000	139 950 000	176 900 000	0	0	0			
BANQUE ZITOUNA	25 000 000	300 000 000	300 000 000	25 000 000	0	25 000 000			
TOTAL CL ZITOUNA BANK	25 000 000	300 000 000	300 000 000	25 000 000	0	25 000 000			
TOTAL DES CERTIFICATS DE LEASING	61 950 000	439 950 000	476 900 000	25 000 000	0	25 000 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS									
ASSURANCE SALIM	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	0	3 500 000			
TOTAL CD ASSURANCE SALIM	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	0	3 500 000			
SICAV TANIT	3 000 000	16 500 000	19 500 000	0	0	0			
TOTAL CD SICAV TANIT	3 000 000	16 500 000	19 500 000	0	0	0			
ATTIJARI OBL SICAV	2 000 000	6 000 000	8 000 000	0	0	0			
TOTAL CD ATTIJARI OBL SICAV	2 000 000	6 000 000	8 000 000	0	0	0			

	6.11 17				Fin de période	
Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
ATTIJARI SICAR	6 000 000	7 500 000	13 500 000	0	0	0
TOTAL CD ATTIJARI SICAR	6 000 000	7 500 000	13 500 000	0	0	0
FCP DYNAMIQUE	1 500 000	3 000 000	4 500 000	0	0	0
TOTAL CD FCP DYNAMIQUE	1 500 000	3 000 000	4 500 000	0	0	0
TUNISO EMIRATE SICAV	500 000	12 000 000	500 000	12 000 000	0	12 000 000
TOTAL CD TUNISO EMIRATE SICAV	500 000	12 000 000	500 000	12 000 000	0	12 000 000
CAP OBLIGATAIRE SICAV	0	6 000 000	4 000 000	2 000 000	0	2 000 000
TOTAL CD CAP OBLIGATAIRE SICAV	0	6 000 000	4 000 000	2 000 000	0	2 000 000
TUNISIE LLD	2 000 000	5 000 000	7 000 000	0	0	0
TOTAL CD TUNISIE LLD	2 000 000	5 000 000	7 000 000	0	0	0
SICAV BH CAPITALISATION	0	2 500 000	2 500 000	0	0	0
TOTAL CD SICAV BH CAPITALISATION	0	2 500 000	2 500 000	0	0	0
SICAV KHALIFA ATTOUN	0	8 000 000	0	8 000 000	0	8 000 000
TOTAL CD SICAV KHALIFA ATTOUN	0	8 000 000	0	8 000 000	0	8 000 000
GAT VIE	0	11 000 000	4 000 000	7 000 000	0	7 000 000
TOTAL CD GAT VIE	0	11 000 000	4 000 000	7 000 000	0	7 000 000
TOTAL DES CERTIFICATS DE DEPOTS	18 500 000	81 000 000	67 000 000	32 500 000	0	32 500 000
AUTRES CREDIT COURT TERME						
CDEDITE DELAIS DI	0.000.000	0.000.000	2 222 222	0.000.000		0.000.000
CREDITS RELAIS BH	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	0	8 000 000
TOTAL AUTRES CREDITS A COURT TERME	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	0	8 000 000
TOTAL GENERAL	269 569 994	585 989 114	605 615 235	249 943 873	128 089 591	121 854 282

Note 8 – Fournisseurs et comptes rattachés :

Ce poste totalise au 31 décembre 2020, un solde 26 632 157 DT et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019		
Fournisseurs Leasing	26 049 743	10 671 893		
Fournisseurs divers	582 413	711 214		
Total	26 632 157	11 383 106		

Note 9- Autres passifs courants:

Le poste « Autres passifs courants » s'élève au 31 décembre 2020 à **3 023 906 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Etat, TVA à payer	768 461	1 730 814
Etat, impôts et taxes	537 849	332 209
CNSS à payer	349 423	309 036
Compte d'attente	8 998	32 900
Tantièmes à payer	3 333	3 333
Dividendes à payer	717	717
Impôts sur les bénéfices	63 340	82 699
Contribution sociale de solidarité	300	300
Charges à payer	715 111	797 918
Provisions pour congés payés	436 301	320 707
Provisions pour risques	135 072	135 072
Produits constatés d'avance	0	162 211
Total	3 018 906	3 907 915

Note 10 - Capitaux propres :

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Capital social	35 000 000	35 000 000
Réserves légales (A)	1 490 146	1 490 146
Réserves statutaires	304 492	304 492
Autres réserves	3 996 047	3 996 047
Réserves pour fonds social (B)	247 251	272 163
Résultats reportés	-11 335 800	-2 882 373
Total des capitaux propres avant résultat	29 702 136	38 180 475
Résultat de la période (1)	-513 135	-8 453 427
Total des capitaux propres après résultat	29 189 001	29 727 048
Nombre d'actions (2)	7 000 000	7 000 000
Résultat par action (1) / (2)	-0,073	-1,208

- (A) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- (B) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.
- (C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à **29 189 001 DT** et s'analyse comme suit :

Libellés	Capital social	Réserves Légales	Autres Réserves	Réserves statutaires	Réserves Fonds Social	Résultats Reportés	Résultat de la période	Total
Solde au 31/12/2018	35 000 000	1 490 146	3 996 047	304 492	306 283	440 645	-3 323 019	38 214 594
Affectation du résultat de l'exercice 2018						-3 323 019	3 323 019	0
Crédits non remboursables et autres avantages en natures					-34 120			-34 120
Résultat net de l'exercice 2019							-8 453 427	-8 453 427
Solde au 31/12/2019	35 000 000	1 490 146	3 996 047	304 492	272 163	-2 882 373	-8 453 427	29 727 048
Affectation du résultat de l'exercice 2019						-8 453 427	8 453 427	0
Crédits non remboursables et autres avantages en natures					-24 912			-24 912
Résultat 2020							-513 135	-513 135
Solde au 31/12/2020	35 000 000	1 490 146	3 996 047	304 492	247 251	-11 335 800	-513 135	29 189 001

Note 11 – Produits nets de leasing :

Les produits nets de leasing s'élèvent au 31 décembre 2020 à **8 500 405 DT** et s'analysent comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Loyers leasing	23 934 410	33 002 628
Reprise produits capitalisés	5 014 239	0
Dotation aux amortissements des immobilisations	0	-1 219
Intérêts sur loyers leasing	28 948 649	33 001 409
- Dotation marge	-757 747	-1 146 865
- Reprise marge	403 100	253 527
Variations des marges réservées	-354 647	-893 338
Autres produits d'exploitation	3 202 294	3 351 299
- Intérêts de retard	2 125 853	2 256 398
- Services annexes	1 076 441	1 094 901
Charges Financières nettes	-25 201 853	-29 589 820
Produit du portefeuille commercial et d'investissement	1 905 961	867 861
Produits nets de leasing	8 500 405	6 737 412

Note 11.1 - Charges financières :

Les charges financières s'élèvent au 31 décembre 2020 à **25 201 853 DT** et se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts sur emprunts – ATB	212 524	359 122
Intérêts sur emprunts – BTE	503 752	725 905
Intérêts sur emprunts – BT	1 348 587	1 471 954
Intérêts sur emprunts – BNA	973 733	1 303 487
Intérêts sur emprunts – BH	5 861 696	7 008 381
Intérêts sur emprunts – AMEN BANK	929 482	857 197
Intérêts sur emprunts – ATTIJARI BANK	1 889 661	2 328 925
Intérêts sur emprunts – STB	1 445 557	2 127 294
Intérêts sur emprunts obligataires	40 372	386 526
Intérêts sur emprunts obligataires subordonnés	1 125 395	1 422 855
Intérêts sur emprunts - BIRD	1 716 044	1 848 245
Intérêts sur emprunts - Al Baraka Bank	2 659 188	396 246
Intérêts sur certificats de leasing ZITOUNA	2 798 635	2 688 160
Intérêts sur certificats de leasing Al Baraka Bank	1 247 107	4 488 150
Intérêts sur certificats de leasing T. D. F.	0	27 167
Intérêts sur certificat de dépôt ASS SALIM	345 782	332 599
Intérêts sur certificat de dépôt TANIT LA POSTE	302 153	315 656

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts sur certificats de dépôt TUNISO EMIRATIE SICAV	651 359	217 910
Intérêts sur certificat de dépôt ATTIJARI SICAV	234 095	229 768
Intérêts sur certificat de dépôt ATTIJARI DYNAMIQUE	115 168	188 962
Intérêts sur certificat de dépôt ATTIJARI SICAR	224 131	514 414
Intérêts sur certificat de dépôt SICAV BH CAPITALISATION	35 845	0
Intérêts sur certificat de dépôt CAP OBLIG SICAV	140 678	128 978
Intérêts sur certificat de dépôt UGFS BONDS FUND	0	10 549
Intérêts sur certificat de dépôt GENERAL OBLIG SICAV	0	13 521
Intérêts sur certificat de dépôt TUNIS LLD	98 916	170 632
Intérêts sur certificat de dépôt KHALIFA ATTOUN	305 190	0
Intérêts sur certificat de dépôt GAT VIE	42 465	0
Total des charges financières des emprunts	25 247 515	29 562 603
Agios débiteurs	15 650	13 084
Agios créditeurs et intérêts des placements	-250 438	-163 242
Pertes de changes	1 843	7 171
Gains de changes	-419	-6 887
Résorption des frais d'émission des emprunts	187 703	177 090
Total des autres charges financières	-45 661	27 216
TOTAL GENERAL	25 201 853	29 589 820

Note 12 – Charges du personnel :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à 4 339 823 DT et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Salaires primes et compléments de salaires	2 719 986	2 712 115
Charges connexes aux salaires	520 744	485 464
Cotisations de sécurités sociales et Assurance groupe	983 498	923 642
Variation de la provision pour congés à payer	115 595	63 558
Total	4 339 823	4 184 778

Note 13 – Dotations nettes sur provisions pour créances douteuses :

Le solde de ce poste s'élève, au 31 décembre 2020, à **1 870 947 DT**. Il correspond à la dotation nette des provisions sur les encours et les impayés et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	5 329 937	9 643 790
Dotations aux provisions collectives	621 570	0
Dotations aux provisions additionnelles	33 374	99 756
Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	-4 113 934	-1 823 610
Reprises sur provisions collectives	0	-174 747

Note 14 – Dotation aux amortissements des immobilisations propres :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à **302 054 DT** et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Logiciels	139 668	98 818
Constructions	29 117	29 117
A.A.I.	22 348	29 807
M.M.B.	8 111	16 731
M. Informatiques	74 848	70 431
Autres matériels	3 137	4 947
Matériels roulants	24 824	49 787
Total	302 054	299 637

Note 15 – Autres charges d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à 2 418 946 DT et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Achats de matières et fournitures	203 358	210 404
Total des achats	203 358	210 404
Charges locatives	383 046	365 202
Entretiens et réparations	367 359	425 340
Primes d'assurances	36 613	36 489
Total des services extérieurs	787 017	827 030
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	230 842	324 544
Publicités, publications, relations publiques	107 646	70 337
Déplacements, missions et réceptions	40 157	71 755
Frais postaux et de télécommunications	109 309	94 557
Formation	40 744	90 129
Services bancaires	53 649	43 254
Divers services extérieurs	49 812	63 002
Total des autres services extérieurs	632 158	757 578
Jetons de présence et Rémunérations des Comités	140 781	112 448
Autres charges diverses	57 189	60 405
Total des charges diverses	197 970	172 853
Impôts et taxes sur rémunération	56 742	61 721
TCL	27 937	31 817
Droits d'enregistrement et de timbres	36 146	7 361
Autres impôts et taxes	35 432	132 324
Total des impôts et taxes	156 257	233 224
Résorption des charges à répartir	52 405	0
Commission / C A	69 753	103 845
Commission SIFIB	17 484	17 002

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
BVMT bourse de TUNIS	5 251	12 001
Commission de gestion SIMSICAR	69 286	67 593
Autres commissions	228 009	475 848
Total des commissions	389 781	676 288
Total	2 418 946	2 877 376

Note 16 – Autres gains ordinaires :

Le solde du poste « Autres gains ordinaires » s'élève au 31 décembre 2020 à **112 528 DT**. Il est constitué principalement des profits résultant des cessions de matériels récupérés et propres de la société.

Note 17 - Impôt sur les bénéfices :

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Impôt sur les sociétés	63 340	82 699
Contribution sociale de solidarité	300	300
Contribution conjoncturelle	5 000	0
Total	68 640	82 999

Le décompte fiscal de la société au 31/12/2020 se présente comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
BENEFICE (PERTE) AVANT IMPOT	-444 495	-8 370 427
Réintégration provisions clients	5 329 937	9 643 790
Réintégration provisions collectives	621 570	0
Réintégration provisions additionnelles	33 374	99 756
Réintégration provisions pour Risque et Charges	0	111 577
Réintégration des pertes	39 822	13 212
Réintégration des pertes sur contrôle fiscal	0	494 523
Réintégration provisions sur titres	126 727	99 374
Réintégration des pénalités et amendes	3 246	35 406
Déduction des reprises sur titres	-11 296	-5 111
Déduction des reprises provisions pour Risque fiscal	0	-304 576
Déduction des reprises provisions pour Risques et Charges	-32 843	-96 041
Déduction des dividendes	0	0
BENEFICE AVANT DEDUCTION DES PROV	5 666 044	1 721 481
Déduction provisions clients	-5 329 937	-9 643 790

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Déduction provisions collectives	-621 570	0
Déduction provisions additionnelles	-33 374	-99 756
Déduction pour dépréciation des titres cotés en bourse	0	-13 113
BENEFICE (PERTE) APRES DEDUCTION DES PROV	-318 838	-8 035 178
MIN D'IMP / Chiffre d'affaires	63 340	82 699
Taux de la contribution conjoncturelle	NA	NA
Contribution conjoncturel	5 000	NA
Contribution sociale de solidarité (Min)	300	300
BENEFICE (PERTE) APRES DEDUCTION DES PROV	-318 838	-8 035 178
Réintégration des amortissements de l'exercice	302 054	299 637
Déduction des déficits reportés	-10 338 148	-2 602 607
Déduction des amortissements de l'exercice	-302 054	-299 637
Déduction des amortissements différés en périodes déficitaires	-552 153	-252 516
RESULTAT FISCAL APRES AMORT	-11 209 139	-10 890 301
AMORTISSEMENTS DIFFERES	854 207	552 153
DEFICITS REPORTES	10 354 932	10 338 148

Note 18 – L'état de flux de trésorerie :

La variation des flux de trésoreries au cours du de l'année 2020 a permis de clôturer les comptes de trésoreries au 31/12/2020 avec un solde de 29 041 820 DT contre 14 969 941 DT au titre de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation présentent un solde positif de 33 680 123 DT à la clôture de l'exercice 2020 contre un solde positif de 59 793 168 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Le solde de la trésorerie au 31 décembre 2020 dont le montant s'élève à 29 041 820 Dinars se détaille comme suit :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Liquidités et équivalents de liquidités	29 041 820	14 969 941
Total	29 041 820	14 969 941

Note 19 – Etat des Engagements Hors Bilan :

Note 19.1- Engagements donnés :

Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle

Les engagements de Financement en Faveur de la Clientèle s'élèvent au 31 décembre 2020 à 18 655 263 DT et constituent des accords de financement donnés à la clientèle matérialisés par des contrats de leasing dûment signés et figurant parmi les Engagements hors bilan présentés au niveau du tableau de classification des créances sur la clientèle (voir note 2.3 – Analyse classification des actifs).

Note 19.2- Engagements reçus :

Garanties Reçues

Les garanties reçues s'élèvent au 31 décembre 2020 à 9 225 335 DT et représentent la valeur des garanties hypothécaires et financières reçues de la clientèle sur les opérations de leasing.

Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs

Les engagements sur Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs s'élèvent au 31 décembre 2020 à 51 162 562 DT et sont constitués du total des intérêts sur les loyers de leasing futurs sur les contrats actifs au 31 décembre 2020.

Valeurs des biens, objet de leasing

Les valeurs des biens objet de leasing s'élèvent au 31 décembre 2020 à 199 639 659 DT et constituent la valeur des biens donnés en leasing, prise le cas échéant en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé, comme il est expliqué au niveau du paragraphe b. Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing de la Note 2.1. Les créances immobilisées et provisions y afférentes.

Note 21 – Informations sur les parties liées

Les opérations avec les parties liées se détaillent comme suit :

20.1- Conventions conclues avec la « BH EQUITY » : Fonds Gérés

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH EQUITY » (filiale du groupe BH Bank) une convention de gestion de fonds à capital risque. En application des termes de la convention et en rémunération de sa gestion des fonds déposés auprès d'elle pour le compte de la société « BH LEASING », la société « BH EQUITY » perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% net payée à terme échu sur l'ensemble des fonds de « BH LEASING » gérés pour le compte de cette dernière,

- Une commission de performance de 15% assise sur les dividendes ou la plus-value de cession,
- Une commission de placement de 10% assise sur les fonds disponibles.

Le montant des commissions relatives à l'exercice 2020 s'élève à 69 285 Dinars.

A la date de clôture de l'exercice 2020, les fonds gérés par la société « BH EQUITY» totalisent 5 982 438 Dinars.

20.2- Convention de Location siège avec BH ASSURANCE

En vertu d'un contrat de location conclu en date du 04/01/2010, modifié par l'avenant n°1 en date du 03/08/2015 la BH LEASING a pris en location auprès de la société « BH ASSURANCE », un local à usage administratif et commercial. Ce contrat a produit ses effets au cours de l'exercice 2020 et a entrainé la constatation d'une charge de loyer de 327 **250 Dinars** à la date de clôture de l'exercice.

20.3- Assurances souscrites auprès de BH ASSURANCE

La société « BH LEASING »a souscrit auprès de la société « BH ASSURANCE» des polices d'assurances pour un total de **329 802 Dinars** dont le détail se présente comme suit :

Police	Charges de l'exercice
Assurance groupe	300 191
Assurance Automobile	13 279
Assurance Multirisques professionnelles	4 076
Assurance Accident individuel	8 653
Assurances Responsabilité Civile	1 022
Assurances Multirisques Informatique	2 581
Total	329 802

La société « BH LEASING » a conclu avec la société « BH ASSURANCE » un contrat collectif d'assurance sur la vie « RETRAITE HORIZON+ » à adhésion facultative pour le compte de ses employés.

Ce contrat permet aux adhérents :

- la constitution d'un complément de retraite sous forme de capital ou rente viagère par des versements périodiques ou libres.
- le remboursement de l'épargne constituée en cas de décès aux bénéficiaires désignés.

Au terme de ce contrat « BH LEASING » payera une prime annuelle hors taxes de 58 **567 Dinars**.

20.4- Convention de gestion des valeurs mobilières avec la société « BH INVEST» : Convention de tenue de registre des actionnaires

La société « BH LEASING » a conclu avec la Société « BH INVEST » (filiale de la BH Bank) une convention en date du 08 octobre 2010 pour une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction visant à tenir et administrer ses comptes en valeurs mobilières.

Aux termes de cette convention, la charge constatée à ce titre en 2020 s'est élevée à 10 **000 Dinars** hors taxes en contrepartie des services fournis.

<u>20.5- Convention de gestion des valeurs mobilières avec la société « BH INVEST» : Convention de placement</u>

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH INVEST » une convention de placement de l'emprunt Obligataire Subordonné, émis durant l'exercice 2012, aux conditions ci-après :

- une commission de placement de 0,20 % du montant global de l'emprunt.
- une commission forfaitaire de 20 000 DT pour l'élaboration du document de référence
- une commission de gestion annuelle de 5 000 DT

La charge constatée à ce titre en 2020 s'est élevée à 5 000 DT HTVA.

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH INVEST » une convention de placement de l'emprunt Obligataire Subordonné, émis durant l'exercice 2018, aux conditions ci-après :

- une commission de placement de 0,75 % du montant global de l'emprunt.
- une commission forfaitaire de 15 000 DT pour l'élaboration du document de référence
- une commission de gestion annuelle de 2 000 DT

La charge constatée à ce titre en 2020 s'est élevée à 2 000 DT HTVA.

20.6- Convention de gestion des valeurs mobilières avec la société « BH INVEST» : Commission de domiciliation

La société « BH INVEST » a facturé au profit de la société « BH LEASING » des commissions de domiciliation des différents certificats de dépôts émis, au taux de 0,01% des montants placés.

La charge constatée à ce titre en 2020 s'est élevée à 1 900 Dinars.

20.7- Contrat de leasing

Le détail des contrats de leasing conclus entre la BH LEASING et les parties liées se présente comme suit :

Bénéficiaire	Montant du crédit	Taux	Encours	Produits constatés
BH BANK	176 551	13%	90 468	12 639
BH IINVEST	69 818	13,25%	29 093	4 517
BH IINVEST	135 980	13,00%	72 979	2 869
STIMEC	749 238	9,50%	69 600	10 551
Total	1 131 587		262 140	30 576

20.8- Emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées

Les encours des emprunts et des titres de créances avec les parties liées se détaillent comme suit :

Libellé	Crédits bancaires	Certificats de dépôts	Certificat de leasing	Emprunts obligataire	Emprunts subordonné	Total des encours	Charges financières
BH BANK	63 783 915					63 783 915	5 862 878
BH ASSURANCE		3 500 000			1 341 176	4 841 176	408 081
SICAV BHO					1 642 941	1 642 941	157 139
BARAKA	55 783 915					55 783 915	3 906 295
BH EQUITY					469 412	469 412	37 405
EPARGNE INVEST SICAF					69 059	69 059	5 343
SICAV BH CAPITALISATION						0	34 845
Total	119 567 830	3 500 000	0	0	3 522 588	126 590 418	10 411 986

Note 21 – Evénements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 18 Mars 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

PROJET DE RESOLUTIONS

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et après avoir entendu lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2020 approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, et après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes pour l'exercice 2020, approuve les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des Sociétés Commerciales et de l'article 62 de la loi 48-2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Troisième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle décide d'affecter la perte constatée de l'exercice 2020 comme suit :

En Dinars Tunisiens

Désignation	Montant
Résultat de l'exercice	-513 134,819
Résultat reporté 2019	-11 335 799,670
Report à nouveau	-11 848 934,489

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration au titre de leur gestion afférente à l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Cinquième résolution

Monsieur...... en tant qu'administrateur indépendant et président du comité des risques, pour une durée de trois ans, son mandat expire, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

Le nouvel administrateur déclare accepter ces fonctions et déclare en outre n'être frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptible de lui interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions conformément à la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat du Commissaire aux Comptes, Cabinet PROAUDIT de Monsieur Tarek ZAHAF pour une durée de trois ans pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Septième résolution

Le nouveau Commissaire aux comptes déclare accepter ces fonctions

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe les jetons de présence au titre de l'exercice 2020 à un montant forfaitaire annuel net de 3750Dinars par Administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du Comité Permanent d'Audit, du Comité des Risques et du Comité Supérieur de financement au titre de l'exercice 2020 à un montant forfaitaire annuel net de 3750 Dinars par administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Dixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Société Modern Leasing d'un ou plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant de 50 Millions de Dinars (50.000.000 DT), dans un délai de 3 ans, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à